

• MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES • JUILLET-AOUT 1991 •

PANTIN

MENSUEL



**QUE
FAIRE
L'ETE?**

**LES
CLASSES
DECOUVERTES**

**LE
CONTRAT
ENFANCE**

Nouvelles formules économiques

PICARD ASSURANCES

- ASSURANCES AU KILOMETRE

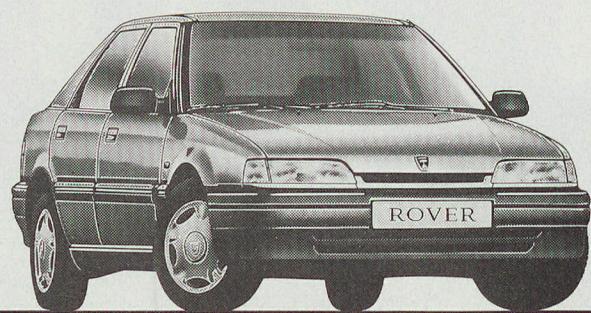
- FORMULES JEUNES CONDUCTEURS

7, av. Anatole France - PANTIN
tél : 48.44.97.97



Métro Raymond Queneau

PUNCH & CLASSE



ROVER 214 Si 16 SOUPAPES
81.500F

Nouveau moteur double ACT à injection, 6 CV.
Condamnation centrale des portes.
Pré-équipement radio avec 4 HP.
5 portes, banquette arrière rabattable 60/40.
Volant réglable, vitres teintées.
Ouverture à distance de la trappe à essence et du hayon.
Equipements et finitions ROVER.



PRIX CLÉS EN MAIN AU 10/03/91 AM 91. FINANCEMENT SUR MESURE PAR ROVER FINANCEMENT. ROVER CONSEILLE CASTROL

BSP GMSCS Nanterre 3322 085 374 /

**A PANTIN
ON EST
FOU
D'AFFLELOU**

**TOUTES LES MONTURES
A PRIX COUTANT**

95, av. Edouard Vaillant
93500 PANTIN
Tél. 48.91.73.38

ALAIN AFFLELOU, L'Opticien
Nouvelle Génération

Concessionnaire
RANK XEROX

CENTRE DE LA BUREAUTIQUE 93
50, rue Hoche - 93500 PANTIN

Tél : 48 40 49 00 - 48 44 37 80 - Fax : 48 44 37 82

Directeur Eric CASTRO

- Copieurs, Fax, Machines à écrire, Informatique, Lasers, Imprimantes, PAO, Tireuses de plans, Caisses, Péphériques, Fournitures.
- NEUF OU OCCASION - ACHAT OU LOCATION
- Service après-vente assuré par RANK XEROX.

Délégation sur :
Pantin - Pré-Saint-Gervais - Bobigny,
Aubervilliers - Les Lilas - Romainville.

L'AGENDA

DE PANTIN MENSUEL

JUILLET

Lundi 1^{er}	Et jusqu'au 31 juillet livres de musique dans les bibliothèques.
Samedi 6	Vacances scolaires jusqu'au Mardi 10 septembre.
Mercredi 10 et jeudi 11	Goûters des personnes âgées avec le CCAS et jusqu'au dimanche 21 juillet tournoi open de tennis organisé par le CMs.
Samedi 13	Bal du 14 place de l'Hôtel de Ville et feu d'artifice.
Dimanche 14	Fête nationale bal en soirée jour férié.
Jeudi 18	Portes ouvertes centre de loisirs « Les Gavroches ».
Vendredi 19	Portes ouvertes centre de loisirs « Jacques Duclos ». Meeting d'athlétisme à Saint-Denis stade A. Delaune.
Mardi 23	Sortie un jour à la mer au Tréport pour les familles et les retraités avec le CCAS. Fermeture du Ciné 104 jusqu'au 4 septembre.
Jeudi 25	Portes ouvertes centre de loisirs « Jacques Duclos ».
Vendredi 26	Portes ouvertes centre de loisirs La « Colombe ».

AOUT

Jeudi 1^{er}	Transfert marché forain halle Magenta.
Jeudi 15	Jour de l'Assomption jour férié.
Mardi 20	Sortie une journée à la mer au Tréport avec le CCAS.

SEPTEMBRE

Jeudi 5	Commémoration de la Libération de Pantin 18 h 30 à la gare et 18 h 45 dans la cour de l'Hôtel de Ville.
Mardi 10	Rentrée scolaire.
Dimanche 15	Sortie à Fécamp avec l'association « Pantin ville verte ville fleurie ».
Samedi 21	Sortie à Brie-Comte-Robert les rosieristes de Grisyssines.
Jeudi 26	Sortie à Giverny pour les retraités avec le CCAS.

Dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 changement d'heure.



PANTIN VILLE VERTE VILLE FLEURIE

**SORTIE A FECAMP
LE 15 SEPTEMBRE**
**SORTIE AUX ROSIERISTES
DE GRISY-SISNES
LE 21 SEPTEMBRE**

INSCRIPTION A :
**L'ASSOCIATION PANTIN VILLE VERTE
VILLE FLEURIE**
18, RUE DU CONGO
LES LUNDIS ET SAMEDIS MATIN DE 10 H 30 A 12 H.

**L'ASSOCIATION PANTIN VILLE VERTE
VILLE FLEURIE**
PARTICIPE
AU 12^e SALON
DU JARDINAGE DE SEINE-SAINT-DENIS
AU RAINCY

S O M M A I R E

DE PANTIN MENSUEL

JUIL/AOUT

1 9 9 1

PORTRAIT

- 6 Guy Louisia.
- 8 Pantin Infos.

EVENEMENT

- 10 Débat salle Jacques Brel
Droits de l'enfant.

INFOSPORTS

- 12 Le CMS monte au filet.
Allez les petits.
- 13 CMS : Résultats de la saison 1990/1991.

SOCIÉTÉ

- 14 Que faire l'été ?
- 21 Pantin pratique.

REPORTAGE

- 24 Le contrat enfance : et les bébés s'endormiront.
- 28 Vent de fête à Montrognon.

ACTION

- 30 Les classes découvertes.

ENTRETIEN

- 34 La pêche sur toute la ligne.

SANTÉ

- 37 La santé au menu. Les légumes frais.

VOS DROITS

- 38 Charges locatives : ouvrir l'œil.



SOCIÉTÉ

QUE FAIRE L'ETE ?

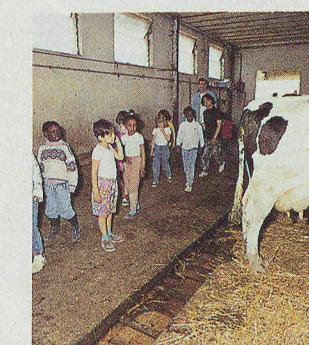
Deux mois à ne rien faire ?
Pas du tout !
Pantin mensuel, qui a enfilé sa tenue d'été,
vous dévoile les mille et uns secrets
de tout ce que vous pouvez faire en deux mois.
En route ! C'est l'été. (Page 14)



REPORTAGE

VENT DE FÊTE

Un doux vent de fête a soufflé sur
Montrognon en juin.
Vous avez dansé,
vous avez chanté,
vous avez vu et écouté.
Regardez, c'est vous que l'on voit.
(Page 28)



ACTION

CLASSES DECOUVERTES

Les classes découvertes
inaugurées à Pantin en 1958,
présentent pour l'enfant
des retombées pédagogiques
très positives... (Page 30)



REPORTAGE

DROIT DE L'ENFANT

Nos chères petites têtes blondes
ont des droits.
Et il faut les respecter,
les enfants comme les droits.
(Page 22)

PANTIN MENSUEL • 45, AV. DU GÉNÉRAL LECLERC - 93500 PANTIN •

Magazine d'informations municipales
45, avenue du Général Leclerc
93500 PANTIN - Tél. 49.15.40.00.

Rédaction : Annick Le Puil, Pierre
Gernez, Anne-Marie Grandjean.
• Conception et maquette :
Lydie Darton,
Patrick Jaclin.
• Photos : Michel Dhorne,
Gilles Gueu, Daniel Ruhl.
• Directeur de la publication :
Le maire, Jacques Isabet.

Minitel : 3614 PANTIN
• Régie publicitaire : URCOM
• Edition : S.E.P. 93
• Photogravure impression : S.E.P. 93.
• Photocomposition :
Compo Gallieni, Paris, 43.63.22.10.
• Tous droits réservés.

P O R T R A I T



N’attendez pas de lui de juron ou de coup de pied rageur dans les sphères, de manifestations de dépit qui, d’ordinaire, ponctuent les ratés des « accros » du cochonnet. Monsieur Louisia dénote dans un univers bouliste peuplé de personnages débonnaires et de sentiments exubérants. Monsieur Louisia est un champion.

G U Y L O U I S I A

Voici Guy lancé sur les chemins capricieux de la vie. Une enfance déjà placée sous le signe du sport et du chaud soleil de la Martinique, où les parties de boules de bois entre écoliers se prolongent hors des cours de récréation pour s’égayer dans les terrains vagues. Mais pour le jeune homme que les exils dorés des footballeurs insulaires font rêver, le ballon rond est une tentation. En minime et cadet, Guy promène sa silhouette de sportif sur tous les terrains des Antilles. Parallèlement, il s’initie aux arts martiaux – dans lesquels il excelle et qu’il pratique toujours vingt ans après. S’il y avait à chercher une origine à la modestie et la discrétion qui le caractérisent, nul doute que les enseignements des sages extrême-orientaux y seraient pour quelque chose. Ne pas perdre la boule se dit chez eux « maîtrise de soi ». Et il en faut pour aligner en un weekend une vingtaine d’heures de compétition. Un régime pour champion qui requiert une condition physique et mentale parfaite. C’est pourquoi Guy sourit en évoquant les clichés qui faussent l’image de ce sport, de sa passion. Il est vrai qu’à le regarder, « boules = sport de vieux » devient une absurde équivalence.

En s’imposant deux heures d’entraînement quotidien depuis une demi-douzaine d’années, Guy s’est assuré un rang dans la hiérarchie nationale, trustant les titres, que ce soit par catégorie ou par spécialité. Depuis 1984, année de son premier succès au championnat départemental FFPJP, il s’est abonné aux podiums nationaux. Son accessif d’honneur décroché en 1987 en championnat de ligue le propulse parmi ceux avec qui il faut compter. Les exhibitions pour le compte de sa fédération de tutelle se multiplient. En 1989, Guy confirme ses excellentes dispositions en levant le National de La Courneuve.

Et maintenant, champion ? Même si tu ne dédaignes jamais faire des étincelles en championnat départemental « corpo », comptes-tu croiser le fer avec tes pairs étrangers ? « Ce sera chose faite, je touche du bois, à Barcelone en 1992 », se promet-il, « lorsque le jeu de boules sera présenté en démonstration aux Jeux Olympiques. » Peut-être l’occasion de faire découvrir à sa femme et à leur jeune enfant l’atmosphère du village olympique et une facette de son personnage : celle du compétiteur en action. D’ici là, notre tisseur ne va pas chômer. Durant l’été, ce ne sont pas moins de trois rendez-vous qu’il honore en des hauts lieux de la boule française. À Figeac, pour le compte des « corps », il tentera de remporter la première levée d’un « petit chelem » dont les étapes obligées seront cette année disputées puis à Thionville. Ce qui séduit justement Guy : le « challenge » et les voyages. Avec en perspective, les retrouvailles fraternelles des passionnés et spécialement celles des boulistes pour qui convivialité n’est pas un vain mot. Pour le lauréat du prix 90 du fair-play et de la gentillesse, dont les proches soulignent la patience et le sourire inaltérable, l’année de ses 35 ans devrait être celle de toutes les confirmations.

C’est en tout cas ce que lui indique son petit doigt. S’il est peu superstitieux, Guy avoue des dispositions étonnantes pour la prémonition quant à l’issue de ses concours. Se définissant comme épis de justice et de libéré, il ne surprend pas en évoquant la chute du Mur de Berlin comme étant l’événement marquant de ces dernières années. Il y voit le symbole d’une évolution dans le sens d’une plus grande justice entre les hommes. Ses perspectives d’avenir, il ne les imagine pas complètement en dehors de son sport favori. Il présente son brevet d’instruction cette année, avec l’espérance de faire partager son enthousiasme à ses cadets. Avec les moyens qui arrivent depuis quelques années dans ce jeu, Guy ne désespère pas de pouvoir mettre un jour à leur disposition une véritable structure d’encadrement, de les gagner à la passion qui le faisait à sept ans après des boules en bois.

S’il y avait à chercher une origine à la modestie et la discrétion qui le caractérisent, nul doute que les enseignements des sages extrême-orientaux y seraient pour quelque chose.



S E R G E A K O U N



EDITO

APRÈS UN AN DE CAMPAGNE POUR LES DROITS DE L'ENFANT

L'enfant est le bien le plus précieux de la société.

Pourtant, la vie d'une grande partie des 2 milliards d'enfants que compte l'humanité est, à bien des égards, insupportable.

La loi du profit, les conceptions archaïques et le non respect de l'enfant, personne humaine à part entière, provoquent cette situation.

Avec la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, élaborée par l'O.N.U. et soumise à la ratification des états, s'ouvrent des nouvelles possibilités de changer cela.

Droits civils, libertés individuelles, droits civiques, sociaux et culturels, droit à une protection particulière contre toutes les formes de violences y sont inscrits.

En cette fin d'année scolaire, je voudrais souligner les aspects de la convention sur le droit à l'éducation. Celle-ci indique que les états signataires reconnaissent « qu'il doit viser à favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant, et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques dans toute la mesure de leurs potentialités ».

Pour ne prendre que cet aspect de la convention, chacun de nous est à même de mesurer qu'il reste à parcourir du chemin, dans le monde mais aussi ici en France pour faire vivre de telles ambitions au quotidien. C'est bien sûr vrai de bien d'autres aspects de ce document.

Il est d'autant plus important de mettre en évidence qu'en ratifiant la convention, la France lui a donné, sur son Territoire **force de loi**.

Je regrette toutefois que cet acte majeur n'est pas fait l'objet d'un vrai et grand débat national qui aurait permis de lui donner toute sa portée.

J'espère que notre campagne sur les Droits de l'Enfant aura permis de sensibiliser de façon positive sur ces questions, de prochaines initiatives poursuivront dans ce sens.

Je suis convaincu qu'il faut apprécier l'enfant dans toute sa richesse, dans toutes ses potentialités, dans tous ses besoins, dans toutes ses détresses aussi même si elles peuvent parfois apparaître petites aux adultes.

Il y va de l'avenir des enfants mais également de celui de la société.

Le Maire,
Jacques ISABET

INSCRIPTIONS DES ENFANTS AU RESTAURANT SCOLAIRE ET AU CENTRE DE LOISIRS

Pensez dès maintenant à inscrire ou à réinscrire vos enfants pour la rentrée prochaine

Cette année avec un dispositif nouveau et exceptionnel est mis à votre disposition à la Mairie Annexe 2, rue de la Marine.

Dès le 1^{er} juillet et pendant toutes les vacances scolaires, vous y serez accueilli à un guichet unique, vous permettant dans le même temps d'inscrire vos enfants au Restaurant Scolaire et au Centre de Loisirs. Vous présentez avec les documents ci-dessous listés pour le calcul de votre quotient familial. Livret de famille ; 3 derniers bulletins de salaire ou autre justificatif de ressources des 3 derniers mois (indemnités journalières, pensions, Assedics) ; Montant du forfait pour les commerçants ; Dernier relevé des prestations CAF ; Dernière quittance de loyer ou justificatif du remboursement de la dette dans le cas d'une accession à la propriété ; Carnet de vaccinations.

OUVERT TOUS LES JOURS de 8 h 30 à 12 h de 13 h 30 à 17 h 00.

Vous habitez le quartier des Courtillières de Pantin, adressez-vous à la Mairie des Courtillières. Tél. : 48.37.63.13. Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi

de 10 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 30

Le jeudi

et de 15 h 00 à 19 h 00

La Mairie Annexe sera fermée le samedi Matin en Juillet et en Août. Si vous habitez le Quartier Pommier Auteurs, vous avez reçu un courrier et vous avez la possibilité de vous inscrire sur votre quartier :

Antenne Pommiers

Auteur 2, allée Courteline. Tél. : 49.15.45.24.

Ouvert du lundi au vendredi

l'après-midi seulement de 13 h 30 à 17 h 30

ATTENTION

Cet accueil est fermé en juillet du 8 juillet au 4 août. Réouverture lundi 5 août.

Le soleil a rendez-vous avec vous.

36 65 02 93

ALLO METEO

SEINE SAINT DENIS ET PARIS

TOUS LES TEMPS, TOUT LE TEMPS.

365° par appel

FRANCE

RIEN AUX DENTS ?

Du 3 au 7 juin, le service municipal de l'hygiène en collaboration avec le Conseil général, a présenté une exposition bucco-dentaire dans le hall de l'hôtel de ville. Depuis plusieurs années déjà, une vaste campagne de prévention bucco-dentaire est menée par l'assemblée départementale à laquelle se joignent les services municipaux locaux. De grands panneaux d'information ainsi qu'un film vidéo ont pu, début juin, renseigner les Pantinois — surtout les parents de jeunes enfants — sur l'hygiène bucco-dentaire.

Z

Le jeudi

et de 15 h 00 à 19 h 00

CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Comme chaque année, le concours de la Résistance et de la Déportation a attiré de nombreux jeunes, des élèves de différents collèges et lycées. A Pantin comme ailleurs. Neuf adolescents ont réussi le concours. Il s'agit de Aral Boulismane, Raja Kerchoui, Malika Meharzi, Wahida Soltani, Enda Doucoure et Samira Medjahed du collège Jean-Jaurès. Le lycée Marcelin Berthelot voit trois de ses élèves récompensés : Raphaël Baldos, Michèle Boccard et Wilfried Hugedeard. Au cours d'une réception en mairie, mardi 11 juin, en présence de Jacques Isabet, Jacques Pain et Jean Chabriel, un disque « Poète de la Résistance » leur a été remis.



Rentrée scolaire

septembre le mardi 10. Toussaint : du samedi 26 octobre au lundi 4 novembre. Noël : du samedi 21 décembre 1991 au lundi 6 janvier 1992. Février : du samedi 29 février au lundi 16 mars. Pâques : du samedi 25 avril au lundi 11 mai..



CULTURE PANTINSCOPE

Jusqu'au 6 septembre, La Villette présente une exposition de photographies réalisée par dix photographes de l'agence Magnum, ayant pour thème : Regards à suivre dans la galerie Explora, niveau 2. De quoi s'agit-il ? Dix photos ont été sélectionnées et présentées à une dizaine de personnes dont les regards ont été enregistrés par « le suiveur de regard » ou « eye-tracker », procédé qui permet de reproduire graphiquement le trajet de l'œil. Le suiveur de regard est présenté dans le secteur, « Expressions et comportements », d'Explora, l'exposition permanente de la cité des sciences. L'exposition propose les dix photos originales de reportage accompagnées de quatre tirages matérialisant sur la même image le regard du public grâce au suiveur de regard, ainsi que les audio-visuels qui présentent les réactions, « à chaud », des photographies.

Regards à suivre jusqu'au 6 septembre

cité des sciences du

parc de La Villette

Explora niveau 2.

Renseignements :

42.49.77.22.

Tarif réduit avec la carte

« Entre voisins » disponible

à la mairie annexe (rue de la Marine).

VACCINATIONS

Dès le mois de septembre, les séances de vaccinations gratuites qui se déroulaient au C.M.S. Sainte-Marguerite seront transférées au 42, avenue Edouard Vaillant (ancienne poste). Ces séances auront lieu le 2^e et 4^e mercredi du mois de 14 à 16 heures, hors congés scolaires.

STAN THE (F)LACHEUR

Stan Getz a rendu son dernier soupir. Le saxophoniste le plus primé de l'histoire du jazz s'est définitivement tué. Alors, avant l'inévitables irrégularités des compilations et autres best of, Pantin Mensuel salutera celui qui avait su, il y a quelques semaines, faire passer son ultime souffle sur Banlieues Bleues.

ON Y COURT !

Halle that jazz à La Villette. Pourquoi ?

Pour le couronnement du demi-siècle musical de Miles Davis.

Quand ?

Du 5 au 10 juillet.

Qui ?

Miles Davis Group. Le 5.

Gil Evans Orchestral. Le 6.

Joe Zawinul Syndicate +

Andy Summers Group +

Bob Berg/Mike Stern

Quartet. Le 7.

Chick Corea Akoustic Band +

John McLaughlin

Dave Holland Quartet. Le 8.

John Scofield Quartet +

Pat Metheny Group +

Herbie Hancock/Wayne

Shorter

Quartet. Le 9.

Bouquet final : concert

(historique)

de Miles Davis et ses

invités.

Le 10.

SOUVENTS PALMIERS, LA PLACE

Le service des espaces verts a installé sur l'avenue Jean Loline des grands bacs. Des palmiers trônent ainsi au beau milieu de l'avenue, donnant un cachet exotique



mais pas exhaustif à la commune. Et puis, c'est l'été, on pourrait presque se croire sous les tropiques lorsque le soleil darde — mais pas trop — de ses rayons en fin de journée.

DE L'ART

DU 22 AU 31 MAI, LE CONSEIL GÉNÉRAL PRÉSENTAIT UNE EXPOSITION SOMPTUEUSE D'ŒUVRES D'ART RÉALISÉES PAR PLUSIEURS ARTISANS LOCAUX, SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. CLAUDE JOUEN, COMMISSAIRE DE L'EXPOSITION ET QUI, ENTRE AUTRES, EST DIRECTEUR DES ATELIERS OUVRIERS. RÉUNIS, LES A.O.R., DÉCORÉS DE THÉÂTRE, INSTALLÉS À PANTIN, RUE DU CHEMIN DE FER. PARMI LES EXPOSANTS, ON POUVAIT ADMIRER LES VITRAUX D'UN AUTRE PANTINOIS, M. FLORENT CHABOISSIER, DONT NOTRE MAGAZINE ESQUISSE LE PORTRAIT JADIS, AINSI QUE DE TRÈS BELLES PIÈCES EXÉCUTÉES PAR HERMÈS — QUI VA S'INSTALLER À PANTIN. LE GRAND PRIX DÉPARTEMENTAL DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT AUX MÉTIERS D'ART A ÉTÉ ATTRIBUÉ À M. MARC DU CONNET POUR UN CLAVESIN QU'IL A RÉALISÉ ; LE DEUXIÈME PRIX FUT DÉCERNÉ À M. ROBERT GOUMIN, ÉBÉNISTE, ET LE TROISIÈME PRIX EST ALLÉ À M. ALAIN DUPUIS, TAPISSIER.

SOUS LEZ PARISIENNE
LA PLACELE SERVICE DES SERVICES
LA PLACELA PLACE
LES SERVICESLE SERVICE DES SERVICES
LA PLACEPORTES DES MÉTIERS
INTRODUISANT UN
PROFESSIONNEL À UN AUTRE.
CETTE EXPOSITION EST
OUVERTE JUSQU'AU 15 JUIN
DANS LA SALLE DE L'ÉCOLE
PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

DROITS DE L'ENFANT

René MORRIS

L'EVENEMENT, ce 12 juin, se déroule Salle Jacques Brel. Dans le cadre de la campagne sur les droits de l'enfant, lancée par la Municipalité de Pantin depuis plus d'un an, plus d'une centaine de personnes — enseignants, animateurs, pédagogues, médecins, parents, etc... — sont venues dialoguer avec les trois invités du débat « L'enfant est une personne » : Madame Hélène Gratiot-Alphandéry, directrice de l'Ecole pratique des Hautes Etudes, et rédactrice en chef de la revue « Enfance » ; Monsieur Jean-Pierre Rozenczveig directeur de l'Institut de l'Enfance et de la Famille (I.D.E.F.) ; et Monsieur Tony Lainé, pédopsychiatre, co-auteur — entre autres — avec Daniel Karlin de « La raison du plus fou », « Le bébé est une personne », et plus récemment « Justice en France ». Après une courte présentation de Jacques Isabet, le débat — animé par Jean-Michel Moreau, journaliste à T.S.F. — se lance à partir sur le thème lui-même : l'enfant est-il vraiment une personne ? Pour Jean-Pierre Rozenczveig, on assiste bien à « la rupture d'une tradition bicentenaire qui voulait ne voir en l'enfant qu'un objet... d'amour ou de désir, certes, mais non pas un individu en tant que tel ». Hélène Gratiot-Alphandéry confirme cette rupture en montrant que « l'image de l'enfant n'est pas fixe, qu'elle évolue avec l'époque, avec l'âge », mais aussi « qu'un enfant est absolument inséparable du contexte social auquel il appartient ».

POUR TONY LAINÉ, il « existe un phénomène nouveau qui traduit en fait un questionnement plus



DROITS A L'ENFANCE

vaste : comment peut-on vivre avec l'autre ? » Pour lui, « si la Révolution Française avait mis en place toute la panoplie essentielle des droits de l'homme, elle avait négligé certaines catégories : les femmes, les fous, les esclaves et les enfants, tous laissés pour compte de la société. On assiste aujourd'hui à une vague de fond qui cherche à répondre à cette question éthique en donnant toute leur place à ceux qui jusqu'ici avaient été exclus des droits de l'homme ». Mais pourquoi cet intérêt nouveau pour l'enfant ? Est-ce conjoncturel ?

POUR JEAN-PIERRE ROZENCZVEIG, il y a bien un tournant qui tient dans nos sociétés tout à la fois « à une plus grande sensibilité à la violence, une modification de certains critères — aujourd'hui la famille ne se définit plus par le mariage mais d'abord par l'enfant — à l'existence d'un « groupe-enfants », visible dans la rue, et à un degré de société où se pose en effet des questions éthiques concernant, par exemple, la « fabrication » des enfants... La Convention des droits de l'Enfant, de ce point de vue arrive à point, mais elle n'est qu'un premier pas. » Le débat avec la salle prenait alors toute son ampleur, en abordant la vie « concrète » des enfants et les responsabilités des parents dans leur éducation. Une jeune femme demande « qu'on donne du temps au temps, pour les enfants ». Un professeur d'éducation physique insiste « sur les grandes demandes des enfants et sur la nécessité pour les enseignants de changer leurs pra-

tiques ». Un directeur d'école remarque « que le petit d'homme n'est rien sans culture. Au seul état de nature il ne peut devenir humain »... **A L'INQUIETUDE** d'un parent qui s'interroge sur le fait « qu'en donnant plus de droits aux enfants on risque de mettre les parents en situation difficile », Jean-Pierre Rozenczveig tient à préciser que « la logique de la Convention Internationale des droits de l'enfant », approuvée par l'O.N.U. en 1990, n'est pas dirigée contre la famille. Elle rappelle au contraire la primauté des parents en matière d'éducation. « Mais alors, n'y-a-t-il pas contradiction entre droits de l'enfant — qui impliquent des responsabilités pour celui-ci ? — et droit de l'enfance ? — qui induit une certaine irresponsabilité ? Pour Tony Lainé, « le plus terrible pour un enfant, c'est que ses parents lui assignent une « destinée » : « tu seras ceci ou cela ! ». Ces enfant-là sont en danger. Ce sont souvent ceux qui plus tard se réfugient dans la marginalité... » Hélène Gratiot-Alphandéry souhaite pour sa part « qu'on mette en rapport les revendications pour l'enfant d'un côté et la réalité de l'enfance de l'autre. » Elle prend l'exemple de la France où l'illétrisme progresse, où les conditions de recrutement et de travail des maîtres se dégrade ». Elle demande « que chacun ait une image exacte des luttes nécessaires pour améliorer cette situation ».

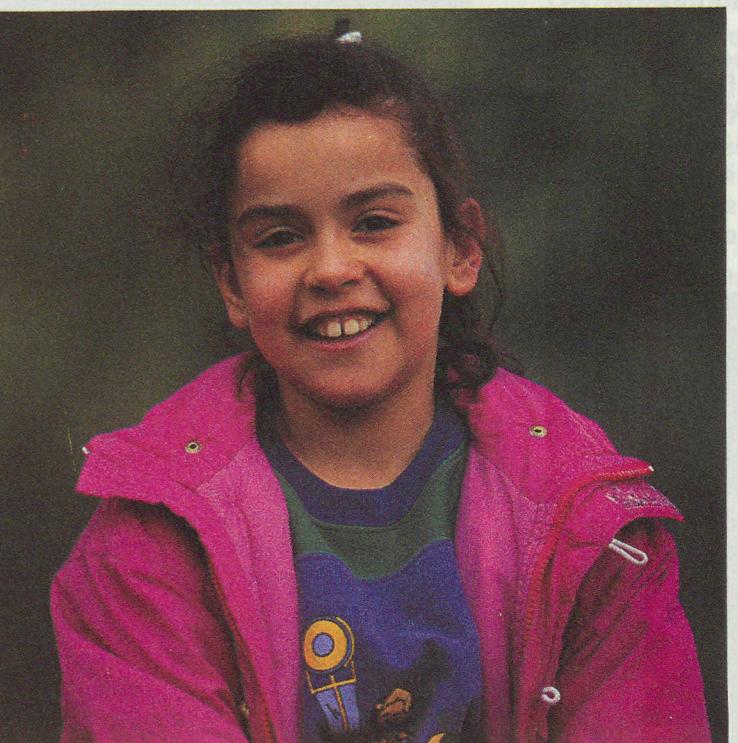
JACQUES ISABET REPREND la parole sur la Convention des droits de l'enfant indiquant « qu'on ne ressent pas un vaste mouvement pour la faire connaître, et que l'Assemblée Nationale n'y a pas consacrés deux heures ».

Jean-Pierre Rozenczveig, s'il reconnaît « qu'il faut encore faire connaître la Convention », attire l'attention de la salle sur le « fait que dans notre pays, l'enfant a plus de devoirs que de droits. Il est civilement responsable à... 2 ans et demi ; pénalement à 7 ans. Il peut être incarcéré à 13 ans !

LA CONVENTION DOIT AIDER A CHANGER CELA !. Hélène Gratiot-Alphandéry appelle « à faire connaître et à défendre le plus possible cette Convention, mais aussi à en assurer une lecture lucide. Il faut se rendre compte de ce qu'elle a de généreux mais aussi de ce qu'il faut faire pour qu'elle passe dans la réalité ».

Tony Lainé conclut à son tour sur le fait que « si on arrive à se convaincre — et les gens autour de nous — que les enfants, dès leur plus jeune âge, sont dotés de compétences beaucoup plus importantes que ce qu'on croit généralement, alors on se trouve devant deux grandes constatations : 1) les êtres humains sont plus doués que ce qu'il leur est donné de faire ordinairement ; 2) les droits de l'enfant se posent à partir du moment où l'on admet leurs conséquences. »

PRES DE TROIS HEURES d'un riche débat n'ont pas permis évidemment d'écluser toutes les questions de l'enfance, tout juste à commencer à mieux appréhender une réalité complexe.



SPORTIFS, A VOS MARQUES

L'Office des sports de Pantin (OSP) organise un vaste référendum auprès des sportifs pantinois en vue des assises nationales du sport qui se tiendront à Montpellier en novembre prochain. Dénommée « Opération l'avenir du sport à Pantin », cette campagne vise à récolter l'avis des intéressés sur diverses questions relatives au sport. « Pour 1991, le budget de la jeunesse et des sports est de 0,20 %, soit 4 % de moins qu'en 1990. Qu'en pensez-vous ? » « L'apport financier de sponsors est-il nécessaire à la bonne marche de votre club ? » « Etes-vous satisfait du nombre d'installations sportives à Pantin ? » sont quelques-unes des questions soumises au public sportif. Celui-ci ne saurait pas trop tarder à répondre au questionnaire, les délais de dépouillement nécessitant plusieurs semaines. N'oubliez pas ainsi de remettre vos réponses dans un des établissements sportifs de la commune ou de l'envoyer à M. Paul Loustalot ou M. Christian Martinez au Service des sports, rue de la Marine à Pantin.

MI-TEMPS

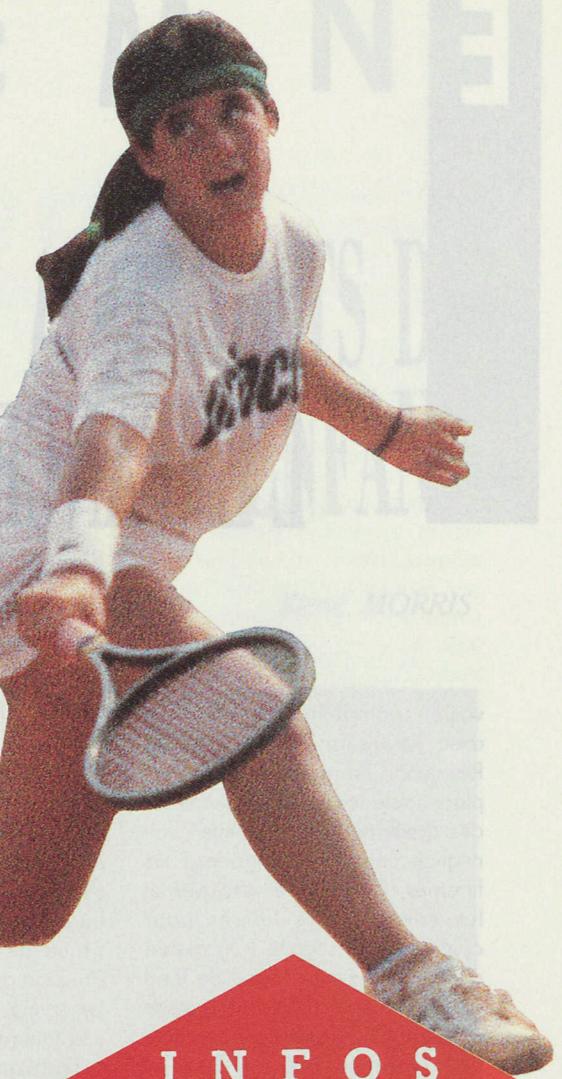
Les installations sportives profitent elles aussi de la mi-temps qui leur est accordée par l'inter-saison estivale pour se refaire une santé. Parmi les nombreux chantiers de l'été pantinois, citons la réfection totale du sol du gymnase Maurice Baquet, l'un des plus utilisés de la commune. Viennent ensuite les travaux de nettoyage du bassin de la piscine, comme chaque année.



LE CMS MONTE AU FILET

Le Cercle Municipal des Sports, section tennis, organise du 10 au 21 juillet un tournoi open au stade Charles-Auray. On attend plus de 300 participants pour cette rencontre estivale dans le Haut-Pantin qui se déroulera ainsi : quarts de finale le samedi 20 la journée ; les demi-finales le dimanche matin et la finale l'après-midi à 15 heures. Le prix d'entrée — pour participer — s'élève à 120 F, mais certaines réductions seront admises pour les enfants, histoire de leur donner — peut-être ? — le virus du tennis. A l'heure de Roland-Garros, on ne comptait plus les parkings de HLM transformés en courts de tennis et les futurs

Becker et Agassi ne se comptaient plus eux-mêmes !
CMS Tennis,
rue d'Estienne-d'Orves,
Pantin. Tél. : 49 15 40 75.



**INFO
SPORT**

ALLEZ LES PETITS !

La coupe de rugby des centres de loisirs maternels de Pantin a eu lieu et bien lieu. Mercredi 12 juin, stade Marcel-Cerdan — terrain d'honneur, s'il vous plaît — plus de 70 gamins des centres maternels Jean-Jaurès, Juliette Curie, Jean-Lolive, Diderot et Quatremaire, se sont affrontés en dix matches de deux mi-temps d'un quart d'heure chacune, sans se préoccuper du temps : « On ne s'est même pas aperçu qu'il a plu ! » ont-ils déclaré à nos reporters sous les parapluies. Ce tournoi a débuté à 10 h 30 pour s'achever vers 17 h. Les soigneurs des équipes ne sont pas intervenus, preuve s'il en est, que le rugby n'est pas un sport violent : on a dénombré deux seules et uniques expulsions pour... « deux claques », explique Christian Daubigny, animateur de centre de loisirs, à l'origine de cette journée ovale. Si toutes les équipes présentes ont ramené au moins une coupe — une petite — dans leur centre, c'est le CLE Jean-Lolive qui s'est vu attribuer la plus grande et la plus lourde. Les futurs Blanco et Lafon étaient vêtus de maillots qu'ils ont dessinés et confectionnés eux-mêmes, utilisant une multitude de couleurs. Et l'avenir ? « On remet ça en 1992 », déclarent Christian et les animateurs des centres de loisirs, à l'issue de la saison 90-91. Pourtant, les projets ne manquent pas puisqu'il est envisagé, sous réserves, une journée olympique — en 92, c'est Barcelone — à Pantin. Balle à suivre.

CMS : RESULTATS 90-91

ATHLETISME

Courses sur route : participation aux 25 km de Francophonie - Foulées de Pantin - Les 15 km du Conseil Général - Les 25 km de Noisy.

Ecole de jeunes : au championnat départemental d'athlétisme en salle : Christopher Steeven s'est particulièrement distingué au sprint.

Prochainement, participation au challenge départemental de Poussins, Benjamins, Minimes, où nous espérons avoir de très bons résultats.

BASKET

Equipe 1^{re} Féminine : 1^{re} en inter-départementale, montée en régionale.

Equipe 1^{re} Masculine : termine 6^e en inter-départementale.

BOXE FRANÇAISE

Champion de France universitaire : Avi Maroni.

Finaliste du championnat de France féminin : Linda Benguigui.

Sélection du championnat de France junior : Eric Schouab. Sélection du championnat de France des jeunes : James Dubois.

Coupe départementale, finale le 8 juin 1991.

BOXE ANGLAISE

Nos boxeurs amateurs ou professionnels ont encadré les galas organisés par Canal + ou TF1 : championnats du Monde et d'Europe.

Un titre de champion de France FFB a été attribué au jeune espoir du ring de Pantin : Yohan Zaoui.

FOOTBALL

Poussins terminent 2^e de leur groupe.

Jeunes terminent 3^e de leur groupe.

Juniors terminent 6^e de leur groupe.

Seniors terminent 7^e de leur groupe.

Vétérans terminent 2^e de leur groupe.

GYM SPORTIVE

FSGT : Equipe garçons : 5^e au championnat fédéral à Aulnay. 4 équipes de filles engagées au championnat de France.

En division II : 5^e Angélique. Burnet : championne départementale.

JUDO

Stéphane Frémont est sélectionné pour les Championnats du Monde du 25 au 28 juillet 1991 à Barcelone.

BRAVO JULIOT

L'équipe de basket du collège Joliot-Curie a terminé en beauté l'année scolaire 90-91 puisque les jeunes collégiens catégorie minimes sont champions académiques et régionaux. A l'heure où nous mettons sous presse, ils participent aux qualifications du championnat de France organisées par l'INSEP à Vincennes. Pantin mensuel leur adresse ses plus vifs encouragements. Bravo !

PETANQUE

Ont été qualifiés pour les poules finales en FSGT et FFPJP Michel Mille, Patrick Riochet et Pascal Muller.

Asprogetis Martine, Hospied Erick et Lebars Raphaël, au championnat départemental FSGT, se sont qualifiés pour le championnat de France les 22 et 23 juin à Tours.

RUGBY

Ecole de rugby en très gros progrès, les poussins sont champions de Seine-Saint-Denis.

Les seniors accèdent à la série supérieure, soit en 1^{re} série. L'équipe I a participé au championnat de France de 2^e série et sont allés jusqu'en 16^e de finale.

HANDBALL

Notre collectif Homme est pratiquement qualifié pour la phase finale de monter en régional. 2^e Excellence départementale.

Notre collectif Féminin a éprouvé de grandes difficultés face à une décevante série de blessures et terminent tout de même 5^e sur un championnat regroupant 12 équipes.

Notre équipe Cadet termine 2^e de sa division départementale. Notre collectif Cadette s'adjuge une nouvelle fois le titre départemental 1^{re} en excellence.

NATATION

Richard Carine s'est qualifiée pour les Nationales IV au 100 m dos en F.F.N.



Finale de vélo polo

Les Normands du VC Frileux Sanvic, dans la banlieue du Havre, ont remporté la finale du championnat de France de vélo polo. Cette rencontre a eu lieu à Pantin les 15 et 16 juin au stade Charles Auray. Le club pantinois, le cyclo sport de Pantin, champion d'Ile de France 1991, s'est honorablement classé 7^e au tableau final. Battu quatre buts à trois, l'association sportive de Pessac Alouette, champion sortant 1990, s'octroie la seconde place. Viennent ensuite les autres Normands, ceux de Varengeville qui ont gagné devant les postiers de Dijon 3 à 2. La remise des coupes a été effectuée par MM. Claude Bartolone, député et conseiller général, Jacques Torgue, président de l'office des sports pantinois, Christian Martinez de l'EMS et Michel Abachi, président du cyclo-sport de Pantin.



QUE FAIRE L'ETE ?

Si vous ne partez pas cette année en vacances au bord des plages surpeuplées et si vous vous sentez désarmés face à la perspective de vivre de longues et monotones journées d'été, sachez qu'il existe pas très loin de chez vous, de nombreux endroits où vous divertir très agréablement. Alors, culture, sport ou détente, à vous de choisir...

**Sortir
à Paris
et dans
les environs**

Pour se cultiver, pourquoi ne pas essayer les musées, voici quelques suggestions à Paris et en Seine St-Denis.

PARIS

- MUSÉE D'ART MODERNE
11, av. du Prés. Wilson, 75016 Paris.
Tél. : 47.23.61.27.
- ARTS D'AFRIQUE ET D'OCEANIE
Arts du continent africain et des mers du sud. 293, av. Daumesnil, 75012 Paris.
Tél. : 43.43.14.54.
- ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES
La société rurale française du milieu du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle. 6, av. du Mahatma Gandhi, 75116 Paris.
Tél. : 40.67.90.00.
- CATACOMBES
Place Denfert Rochereau, 75014 Paris.
Tél. : 43.22.47.63.



Que faire l'été?

EN SEINE ST-DENIS

- MUSÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE
Aéroport du Bourget, 93350 Le Bourget.
Tél. : 48.35.99.99.
- MUSÉE DU TRAVAIL
1, rue de l'Eglise, 93370 Montfermeil.
Tél. : 55.09.28.56.
Plus de 6 000 objets, outils des métiers d'autrefois, ceux de la vigne, de la terre ou du bois.
- MUSÉE DE L'HISTOIRE VIVANTE
31, bd Théophile Sueur, 93100 Montreuil.
Tél. : 48.70.61.62.
Panorama de l'histoire sociale, du siècle des Lumières à nos jours.
- MUSÉE DES CULTURES LEGUMIERES
11, rue de l'Abreuvoir, 93120 La Courneuve.
Tél. : 48.38.33.93. Un lieu rare, pour se souvenir qu'il y a peu, on cultivait ici des légumes...

Les salles de cinéma en Seine Saint-Denis

VILLES	NOM DE LA SALLE
AUBERVILLIERS	LE STUDIO
AULNAY-SOUS-BOIS	CINÉ-SOUS-BOIS ESPACE J.PREVERT PARINOR U.G.C.
BAGNOLET	LE CIN'HOCHE
BOBIGNY	SALLE ANDRÉ MALRAUX
LE BLANC-MESNIL	CINÉMA LOUIS DAQUIN
GAGNY	ANDRÉ MALRAUX
L'ILE-SAINT-DENIS	CINÉMA JEAN VILAR
MONTREUIL	CINÉMA GEORGES MELIES
NEUILLY-PLAISANCE	LA FAUVETTE
NOISY-LE-GRAND	ARTEL U.G.C.
PANTIN	CINÉ 104 CARREFOUR U.G.C.
PAVILLONS-S/BOIS	ESPACE DES ARTS
ROMAINVILLE NOISY-LE-SEC	LE TRIANON
ROSNY-SOUS-BOIS	LE TRIANON ARTEL ROSNY 2 U.G.C.
SAINT-DENIS	L'ÉCRAN
SAINT-OUEN	ESPACE 1789
STAINS	ESPACE PAUL ELUARD
SEVRAN	LES 5 DALTONS
TREMBLAY-EN-FR.	LE JACQUES TATI

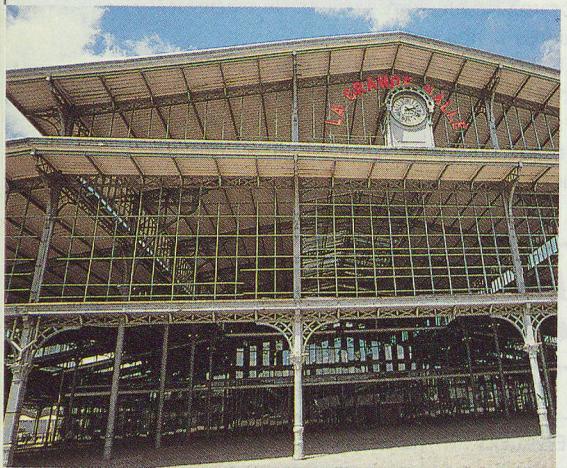
Que faire l'été?

LA GRANDE HALLE DE LA VILLETTÉ

211, av. Jean-Jaurès, 75019 Paris.
Tél. : 40.03.39.03.

Vous propose deux spectacles :

- Du 16 juillet au 3 août : du cirque, avec La Volière Dromesko : sous un chapiteau au dôme transparent, onze hommes et des centaines d'oiseaux vous convient à un étrange spectacle où la virtuosité du cirque se teinte d'une extravagante poésie...



- Du 12 au 14 septembre : du cinéma avec la première adaptation muette de Ben Hur tirée du fameux roman de Lewis Wallon par le cinéaste Fred Niblo avec l'acteur mexicain Ramon Novarro.

LES PARCS DE LA SEINE ST-DENIS

- LA COURNEUVE : ouvert de 7 heures à la tombée de la nuit.
- ILE ST-DENIS : ouvert de 9 heures au coucher du soleil.
- PROMENADE DE LA DHUYS : De Clichy-sous-Bois à Vaujours, 3 km de bois et de champs.
- SEVRAN-VILLEPINTE : ouvert en permanence.
- LE SAUSSET : entre Aulnay-sous-Bois et Villepinte, ouvert en permanence.
- ROMAINVILLE : ouvert en permanence.
- BAGNOLET : ouvert en permanence.
- CLICHY-SOUS-BOIS : ouvert de 9 heures au coucher du soleil.
- LA BERGERE (BOIGNY) : ouvert en permanence.
- VILLETANEUSE : ouvert de 9 heures au coucher du soleil.

LOCATIONS DE BICYCLES

Si une promenade en vélo dans les bois vous tente et si vous ne possédez pas ce sympathique moyen de locomotion, une formule



location est possible dans plusieurs endroits de la région parisienne :

- Tout près de chez vous, pour pédaler le long du canal de l'Ourcq : location M^e Raymond Queneau.
- Au bois de Vincennes, esplanade devant le parc floral.
- Si vous préférez le dépassement total, vous pouvez opter pour la magnifique vallée de Chevreuse en prenant le RER direction Courcelle sur Yvette. La location se fait sur le parking de la gare RER.
- Tarif : Bicross + 3 vitesses : 1 heure = 20 Frs.
- Pour tous renseignements supplémentaires veuillez composer le : 47.66.55.62.

CROISIERES SUR LES CANAUX PARISIENS

Si le temps est au beau fixe, pourquoi se priver des joies d'une promenade en bateau sur le canal de l'Ourcq ou sur la Seine ? Vous connaîtrez ainsi l'histoire de plusieurs quartiers racontée au fil de l'eau sur fond musical.

- Du parc de La Villette au port de plaisance de Paris-Arsenal et retour : promenade de

Des promenades à pied, à vélo, en bateau, en voiture...

3 heures environ. Prix adulte : 70 Frs.

- Découverte du Parc de la Villette, de l'activité des péniches sur le canal de l'Ourcq, des grands moulins et du port de Pantin : Promenade de 1 heure 20, départ du bassin de La Villette. Prix adulte : 35 Frs. Renseignements au : 42.39.15.00.

Tarifs : 60 Frs.

- ASTERIX
Parc Asterix, 60128 Plailly Autoroute A1, sortie directe : Parc Asterix. Tél. : (16) 44.62.31.31.
Tarifs : Adultes 145 Frs.
Enfants (3 à 12 ans) : 100 Frs.

BASES DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS

Voici quelques adresses où vous pourrez vous promener, vous baigner et pratiquer de nombreux sports dans un cadre de plein air toujours très agréable...

- ETAMPES
A 45 km au Sud-Ouest de Paris.
Tél. : 64.94.76.18.
(pêche, pétanque, voile, baignade, etc.)

- TORCY MARNE-LA-VALLEE
A 20 mn du centre de Paris autoroute A4.
Tél. : 64.80.56.60.

(Planche à voile, parcours santé, pêche, catamaran, baignade, etc.)

- LES ETANGS DE CERGY-NEUVILLE
A 40 km au Nord-Ouest de Paris.
29, rue des Etangs, 95000 Cergy.
Tél. : 30.30.21.55.
(Tennis, voile, vélo, plongée sous marine, canoë etc.)

Que faire l'été?

- DRAVEIL, JUVISY, VIGNEUX
A 20 km au Sud de Paris. Rue du Port aux Cerises, 91210 Draveil. Tél. : 69.42.46.76.
(Canoë, pétanque, tennis, pêche, jeux pour enfants...)

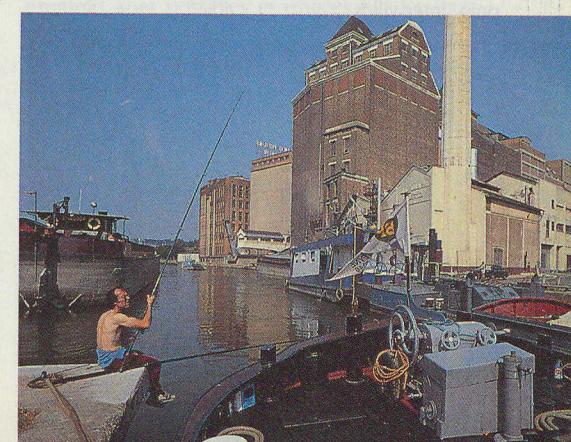
- CRÉTEIL
A 10 km au Sud-Est de Paris.
(Plongée, pêche, vélo, voile, jeux pour enfants...)
Rue Jean-Gabin, 94000 Crétel.

COMMENT AMELIORER VOS PRISES DE VUE CET ÉTÉ

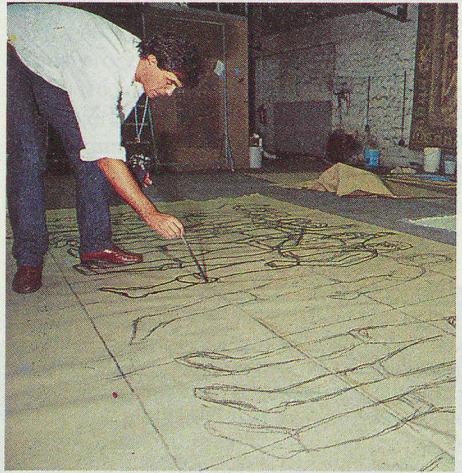
Avant votre départ en vacances, assurez-vous du bon fonctionnement de votre appareil-photo en réalisant un préalable une pellicule d'essai que vous ferez développer le plus rapidement possible. Dans le même état, pensez aussi à vous munir d'un jeu de piles d'avance si nécessaire. Pour les prises de vues proprement dites, utilisez des pellicules de faible sensibilité (de 25 à 200 ISO par exemple). Vous êtes en vacances, prenez votre temps pour cadrer l'essentiel, n'hésitez pas à vous déplacer si votre sujet est trop loin et réciproquement. Par contre, n'appuyez pas précipitamment sur le déclencheur : c'est une des causes de photos floues... Soignez également la mise au point si celle-ci n'est pas automatique : s'il s'agit d'un autofocus, faites-lui confiance et prenez matin et soir ! Evitez de faire poser systématiquement les personnes que vous photographiez, prenez quand même la photo — ou faites semblant ! — pour leur faire plaisir, mais faites-en d'autres dès qu'elles ne s'y attendent plus : saï-



sissez le naturel ! N'allez surtout pas croire que les meilleures photos se font sous un soleil de plomb et que les enfants doivent cligner des yeux face à lui ! En résumé, attendez plutôt l'automne pour faire des photos cet été : la lumière y est de bien meilleure qualité. Bonnes vacances à tous, appuyez toujours sur le déclencheur — et pas sur la pédale — il en restera sûrement quelque chose ! Les photographes associés



Que faire l'été?



PISCINE

Pas moyen de jouer les «Jacques Mayol» du 1^{er} au 15 juillet : la piscine municipale est fermée pour cause d'entretien nettoyage. Cela dit, le grand bleu sera possible du lundi au jeudi de 9 h à 11 h 45 et de 14 h à 18 h 45. Le vendredi, c'est pareil avec une nocturne jusqu'à 20 h 45. Le lendemain, 8 h-11 h 45 et 14 h-18 h 45. Enfin, le dimanche, vous serez presque sur les plages du Sud de 8 h à 11 h 45.

PISCINE MUNICIPALE
tél. : 49.15.40.73.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

La partition sera fermée les deux mois d'été comme l'école, mais on ne vous interdit pas de continuer à jouer de votre instrument pendant les deux mois !

PANTIN FAIT SPORT

Et les sports, demandez-vous ? Le service des sports travaille avec celui de la jeunesse : gymnases et terrains de jeux seront ouverts aux jeunes, sans distinction que l'on soit inscrit dans l'un ou l'autre service. Plusieurs rencontres sportives, inter-quartiers, d'abord, puis, inter-villes.



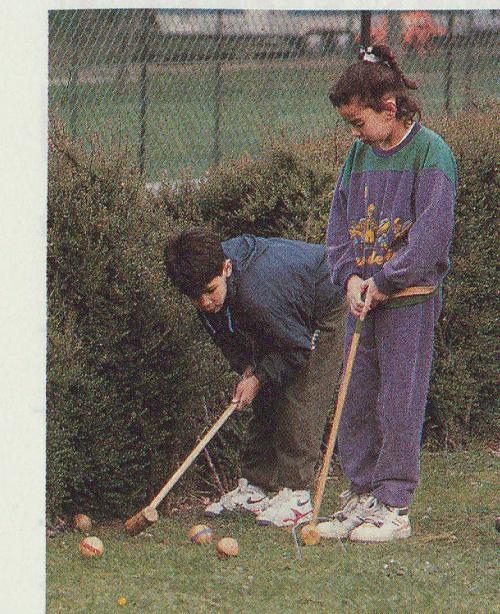
A PANTIN

Que faire l'été?

Que faire l'été?

ENFANCE, JEUNESSE, SPORTS

Pendant les deux mois d'été, les services de l'enfance, des sports et de la jeunesse travaillent ensemble pour organiser des activités dans les quartiers de la ville. Mini-séjours en province, au bord de la mer ou au bord de lacs, matches de foot ou rencontres sportives entre quartiers ou avec d'autres villes, voilà en quelques lignes le programme proposé cet été. Les centres de loisirs fonctionneront à temps plein et la ludothèque du Rouvray restera ouverte les deux mois.



Quelques numéros de téléphone :
Service municipal de la Jeunesse
49.15.40.27.
Service des sports
49.15.41.58.
Service Enfance
49.15.41.66.
Ludothèque
49.15.40.26.

LES RETRAITES

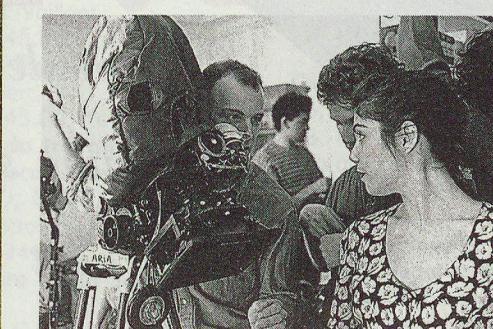
Le centre communal d'action sociale ne se dore pas la pilule au soleil ! Plusieurs activités sont organisées cet été pour les retraités. Après les goûters du début juillet qui ont rassemblé plusieurs dizaines de personnes, le CCAS emmène tout le monde — ou presque ! — à la mer, le mardi 23 juillet, au Tréport. Il y a 55 ans, certains Pantinois découvraient le grand bleu là-bas, justement, pour leurs premiers congés payés ! Et le mardi 20 août, les cars

municipaux reprennent la route de la mer avec ses falaises de craie, prémisses de la Normandie et du pays de Caux, pour les familles et les retraités.

En attendant, les personnes âgées peuvent s'inscrire au séjour à Montsauche dans la Nièvre, qui aura lieu début septembre. Ou encore, à la sortie à Giverny, dans la maison de Claude Monet, ballade prévue le jeudi 26 septembre. Renseignements et inscriptions pour ces activités auprès du CCAS rue de la Marine à Pantin.

CINÉ 10

La dernière séance ? Elle aura lieu le mardi 23 juillet au soir avec les films « Pour Sacha » et « Un cœur qui bat ». Ensuite, le cinéma municipal fermera ses portes jusqu'au mercredi 4 septembre. Patience donc et compréhension pour les fans des salles obscures.



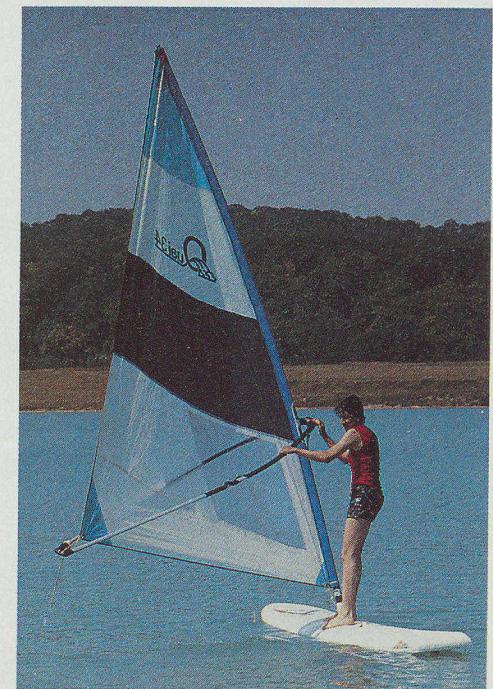
JEUNESSE AU PLEIN AIR !

Commençons par les petits : les centres de loisirs envisagent les vacances d'été à Pantin sereinement et proposent une multitude d'activités en relation avec deux autres services, sports et jeunesse sur lesquels nous reviendrons plus loin.

L'accent est mis sur les activités de plein air et sur la nature. Tous les petits citadins auront l'occasion de découvrir la campagne, l'herbe verte et les fleurs dans les champs. Pour les plus grands, idem : au vert !

Plusieurs mini-séjours à Montreuil sont proposés pour les 4-6 ans et plus. Camping ou hébergement en dur mais surtout pour les deux cas de figure, du dada, plus précisément de l'équitation. On apprend ainsi à brosser son cheval et les bisous ne sont pas prohibés ni les gestes de tendresse envers sa monture !

Reste que les centres de loisirs de la ville sont ouverts dans tous les quartiers les deux mois d'été et ils proposent plusieurs initiatives tout



fait accessibles aux parents — au contraire ! — avec une liste de dates que chacun prendra soin de noter même si elle n'est pas exhaustive : CLE Gavroches îlot 27, le 18 juillet ; CLE Duclos le lendemain et le 25 ; le 26 c'est la maison de l'Enfance et le 1^{er} août rendez-vous aux Courtilières au CLE Jean-Jaurès.

Passons aux jeunes ! Le service jeunesse s'intéresse lui aux jeunes qui ne partent pas soit en juillet, soit en août, soit les deux mois.

Plusieurs sorties en base de loisirs sont inscrites au programme baignade — forcément ! — , voile et planche à voile, catamaran aussi. Pour aller à la mer, ce ne sera pas compliqué : le SMJ dispose de mini-bus, prêts à partir tous les jours.

Ces dernières années, le VTT, la bicyclette pour aller partout, a conquis un large public de jeunes. A tout moment, il est sous bois de filer dans les sous bois pour « se la donner » et affronter les mille et unes buttes de terre. L'escalade vers les sommets neigeux de l'Anapurna n'est pas inscrite au planning. Non, mais plusieurs sorties à Fontainebleau, par exemple, sont possibles et exigées par les fous du deux roues.

Au 7/9 rue Edouard Vaillant, on espère au char à voile sur les grandes et longues plages du Nord : Fort Mahon et Berck. Enfin, comme pour les petits, des mini-séjours laisseront des souvenirs fabuleux, au vert et à la belle étoile si on ne sait pas planter une toile de tente ! Deux conditions — quand même — à tout cela : savoir s'organiser et être en possession de la carte « visa », au prix de 20 F.

Comme pour les centres de loisirs, le service jeunesse dispose de plusieurs lieux d'accueil dans la ville.

Montrognon

LE DOMAINE DU POSSIBLE

La ville de Pantin possède un domaine sur les bords de l'Oise.

Y aller, c'est l'occasion de découvrir une région très verte.

Montrognon, c'est le domaine du possible, la propriété des Pantinois, c'est à vous.

Et pourquoi ne pas passer quelques jours loin de tout à quelques kilomètres — une trentaine — de Pantin ? Montrognon, dans l'Oise, est un lieu magique. Pourquoi ? Parce que c'est calme et que la nature y a conservé ses droits : vous serez loin de la vie trépidante, loin de la ville, loin, très loin. Vous pouvez camper sous tente ou alors dans de confortables caravanes. La journée est vite remplie : jouer au ballon, au tennis, au basket, ou bien faire des promenades à L'Isle-Adam ou à La Pierre-Turquaise ou encore à Ecouen et Auvers-sur-Oise.. Le soir, chacun peut se retrouver autour d'un feu de camp et faire des brochettes. Vous pouvez aussi ne rien faire du tout, lire assis dans un transat ou allongé dans l'herbe. Bref, Montrognon, c'est le domaine du possible, la propriété des Pantinois, c'est à vous.

Renseignements au Parc de loisirs de Montrognon, téléphone : 34 70 10 18.
Bon séjour !

PRATIQUE

L'ÉTÉ PANTINOIS

Deux mois devant soi ! C'est presque la vie tout ça, surtout la liste des boulangeries ouvertes et des services de l'administration : ça peut toujours servir. Ballade estivale chez celles et ceux qui restent ouverts à vous !

ADMINISTRATION

Mairie,
45, av. du Gal-Leclerc, tél. : 49.15.40.00 ouverte de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le samedi de 8 h 30 à 12 h 30.

**Mairie annexe,
rue de la Marine,**
tél. : 49.15.40.00, mêmes horaires. Secteurs : sports, culture, enseignement, enfance, action, services techniques, santé, hygiène.

**Mairie annexe,
des Courtilières,**
av. des Courtilières, tél. : 48.37.63.13, ouverte tous les jours de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h ; le samedi de 9 h à 12 h. Nocturne le jeudi, jusqu'à 19 h.

Antenne des Pommiers-Auteurs Courteline.
Ouverte de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi. (Fermée en juillet).

DIVERS

Syndicat d'Initiative,
106, av. Jean-Lolive, tél. : 48.44.93.72.

Bains-Douches,
42, av. E-Vaillant, tél. : 49.15.40.16.

Centres médico-sociaux,
CMS Cornet — 14, rue E.M.L. Cornet, tél. : 48.44.38.77.

CMS Sainte-Marguerite : rue Sainte-Marguerite, tél. : 48.45.56.61.

CMS Ténine (Courtilières) allée Newton, tél. : 48.36.22.57.

Taxis,
Eglise de Pantin, tél. : 48.45.00.00.

Porte de Pantin,
tél. : 46.07.21.10.

SNCF
Gare de Pantin,
Place Salvador-Allende, tél. : 48.40.29.78.

RATP
Information, tél. : 48.07.00.11.

PTT 94, av. Jean-Lolive, tél. : 48.45.07.50.
231, av. Jean-Lolive, tél. : 48.45.99.34.

64, av. E-Vaillant, tél. : 48.45.83.82.

Pompes Funèbres 82, av. du Gal-Leclerc, tél. : 48.45.00.10.

Bourse du travail
(Unions locales des Syndicats CGT, FO, CFDT), 1, rue Victor-Hugo, tél. : 48.44.41.61.

Préfecture de la Seine-Saint-Denis,
124, rue Carnot, 93000 Bobigny, tél. : 48.95.60.60.

Agence Nationale pour l'Emploi,
1, rue Victor-Hugo, tél. : 48.44.98.59.

Inspection du travail,
1, rue Victor-Hugo, tél. : 48.44.47.81.

Orientation professionnelle,
1, rue Victor-Hugo, tél. : 48.44.49.71.

Tribunal d'Instance,
1, rue Victor-Hugo, tél. : 48.44.44.27.

CULTES

Catholique : Eglise Saint-Germain, 23, rue de la Paix, tél. : 48.45.14.70. Eglise Sainte-Marthe, 3, rue Condorcet, tél. : 48.45.02.77. Chapelle Notre-Dame des Apôtres, 58, bis, rue Jules-Auffret, tél. : 48.45.93.54.

Israélite : Association, 68, rue Jules-Auffret.

Luthérien : Temple, rue Honoré, tél. : 48.36.98.20.

Eglise Réformée de France :
56, rue Jules-Auffret.

Presbytère :
4 bis, rue François-Arago, tél. : 48.45.18.57.

Eglise adventiste du 7^e jour :
29-31, rue Méhul, tél. : 48.46.31.16.

BOULANGERIES

Ouvertes en juillet :
66, parc des Courtilières

73, av. Edouard-Vaillant
85, av. Edouard-Vaillant

78, rue du Gén.-Leclerc
25, rue Hoche

48, av. Jean-Lolive
105, av. Jean-Lolive

171, av. Jean-Lolive
176, av. Jean-Lolive

3, rue de la Paix

Ouvertes en août :
1, av. Anatole France

38, rue Cartier Bresson
60, rue Charles Nodier

4 bis, rue Gabrielle Josserand
1, rue Gutenberg

52, rue Hoche

84, av. Jean-Jaurès
43, av. Jean-Lolive

129, av. Jean-Lolive

16, rue Jean Nicot

49, rue Jules Auffret

13, rue Magenta

30, rue Magenta

44, rue Magenta

BIBLIOTHEQUE

En voici les heures d'ouverture :
juillet :

les mercredis : 10-12 h/14-18 h
les samedis : 10 h-12 h 30/14-17 h

Elsa Triolet »
102, av. J. Lolive
tél. : 49.15.45.04.

Romain Rolland »
Rue E. Renard prolongée
tél. : 48.36.98.20.

Jules Verne »
130, av. Jean-Jaurès
tél. : 49.15.45.20.

août :
Mêmes horaires pour les bibliothèques E. Triolet et R. Rolland, mais attention, J. Verne sera fermée.

URGENCES

Samu, tél. : 15.
Pompiers, tél. : 18 ou 48.45.06.37, 48.45.60.41.

Police, tél. : 17 ou 48.45.05.35.

Gendarmerie, tél. : 48.45.02.93.

Eaux, tél. : 48.45.00.26.

G.D.F., tél. : 48.91.76.22.

E.D.F., tél. : 48.91.02.22.

Brûlures graves, Hôpital Foch, tél. : 47.72.91.91.

Hôpital Cochin, tél. : 42.34.17.58.

Samu 93 (Service d'Aide Médicale d'Urgence), tél. : 48.31.15.15.

Service des contre-poisons, Hôpital Fernand Widal, tél. : 42.05.63.29.

Vétérinaire à domicile, tél. : 42.65.00.91.

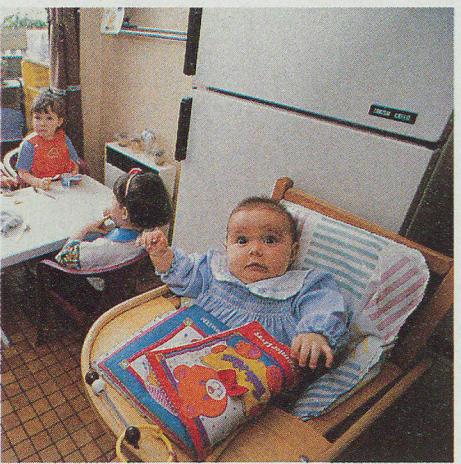
Urgences médicales (Association des médecins de Pantin — Le Pré-Saint-Gervais, tél. : 48.44.33.33.

Pharmacies ouvertes Commissariat, tél. : 48.44.05.35.

Urgences dentaires, tél. : 43.36.36.00.

Hôpital Avicenne, tél. : 48.95.55.55.

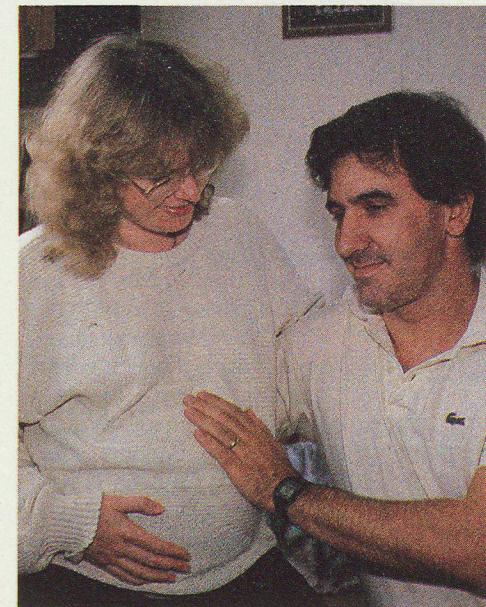
Hôpital Robert Debré, tél. : 40.03.20.00. (enfants)



Thierry MARCK

ET LES BEBES S'ENDORMIRONT...

Si votre enfant est accueilli chez une assistante maternelle, la ville de Pantin vous fera bientôt bénéficier d'une aide financière pour vous permettre de faire face aux frais de garde. Une occasion de faire le point sur le tryptique, papa, maman, bébé, tata...



Nadège et Jean-François ont la joie de vous faire part, avec l'aimable participation de Pantin-Mensuel, de la venue, un de ces quatre matins du mois d'août, de Loïc, leur premier enfant, qui a entamé son congé maternité, se prépare de son mieux à son l'accouchement. Jean-François, lui, comme tous les futurs papas, ben, il attend, se fait de plus en plus gentil, et trouve, décidément, que sa jeune femme a le regard en plus clair... C'est à son retour d'une séance de yoga à l'hôpital R. Debré, que Nadège nous reçoit : « au début nous étions tout entiers à la joie de ce premier bébé. Je ne comprenais pas les copines qui me disaient : « c'est pas tout ça, mais tu devrais commencer à prospecter les crèches de ta commune ». Cela ne m'apparaissait vraiment pas pressé ». Informatrice, Nadège n'envisage pas du tout de quitter son emploi. L'acuité du problème de la garde de l'enfant les a brutalement saisis, quand, après avoir attendu quelques semaines un rendez-vous avec la directrice de la crèche, s'être entretenus avec elle, et visité les installations, celle-ci les a mis en garde sur le nombre limité des places disponibles. Loin d'être ville indigente dans le domaine de la petite enfance, Pantin compte 250 places de crèche répartis dans quatre établissements (trois départementaux, un municipal). Cet ensemble est complété par la halte-jeux des Pommiers, et trois PMI (centre de protection maternelle et infantile). Cependant en 1991, sur 548 dossiers, présentés à la CAMA (commission d'admission aux modes d'accueil), seuls 121 ont reçu une réponse positive, soit un peu plus de 22 %. La ville à d'ores et déjà programmé la réalisation de deux nouvelles crèches, de trois haltes-jeux, et d'un crèche familiale. Un effort d'autant plus notable que les coûts de fonctionnement d'une crèche, très lourds, sont supportés à 75 % par les collectivités locales (communes et département).

A CHACUN SA PERLE

Quand j'ai rencontré Mme Landréas, raconte la maman de Marie, j'avais le moral à zéro. J'avais tout essayé, je ne trouvais personne. C'est à la pharmacie qu'on m'a indiqué son adresse, en me précisant qu'elle était agréée, ce qui m'a d'abord rassuré c'est la présence d'autres enfants de l'âge de Marie. En outre, elle répondait aux critères que je m'étais fixés, d'hygiène minimum. Nous avons convenu d'une période d'adaptation, au terme de laquelle, Marie, Mme Landréas et moi étions satisfaites... ». Il y a deux ans Mme Landréas a quitté son emploi de guide interprète de voyage : « J'ai toujours voulu garder mes enfants. Ce que j'ai fait à la naissance de Julie ma seconde fille. Et d'ailleurs, dit-elle dans un rire, mon salaire serait passé dans les frais de garde... Je partage avec Clara (2 ans), Marie (1 an) et Christine (4 mois), les gestes maternels que j'ai avec Aline et Julie explique-t-elle avec un naturel exquis ». La relation avec les parents : « je crois que c'est une relation de maman à maman. Elle doit être d'emblée et réciproquement faite de confiance et d'estime, c'est important pour les enfants eux-mêmes. Nous devons être des partenaires ». La journée, les coup de fil ne sont pas rares pour demander des nouvelles d'une petite fièvre, d'un rhume ou d'un bobo. Pour les soigner, la nounrice peut faire appel au pédiatre de la PMI, avec lequel elle est en constante relations, quand elle est agréée. « On m'appelle parfois le week-end, ou pendant les vacances, pour un conseil un avis, et c'est très bien ». Une pièce de l'appartement est réservée aux jeux et aux activités qu'elle organise avec soins : modelage, peinture, musique et chansons, bricolage en tout genre.

UN VRAI MÉTIER

L'Assemblée nationale, examinera à l'automne prochain un projet de nouveau statut des A.M. Répondra-t-il à la demande de reconnaissance qu'espriment parfois confusément mais avec force les assistantes maternelles ? « c'est vrai que nous sommes un peu isolées les unes des autres, dit Mme Landréas, d'avoir des lieux de rencontre et d'échange. On nous regarde parfois de travers. Quand je suis en promenade avec ma petite troupe, je sens des regards inquisiteurs. On dirait qu'ils comptent les cinq filles, comme pour mieux évaluer mon salaire ». Une culpabilité latente qui ne correspond pas au rôle sociale important qui joue les A.M. Cette reconnaissance, passera sûrement par l'animation de ce secteur, par les équipes départementales de la PMI, mais aussi par les A.M elles-mêmes, qui savent parfois se rassembler



dans des associations, et cela crée des structures d'accueil tout à fait originales. « Nous sommes en train de mettre sur pied à Pantin, explique le docteur Cuesta, de la PMI Berthier, un plan d'information et de formation sur toute la ville. Il faut mettre en mouvement les trésors de bonne volonté qu'on rencontre chez les A.M, en partant du terrain, de ce qu'elles vivent.

LE BLUES DE MAMAN-PAPA

Seulemen voilà, quand ces efforts commencent à porter leurs fruits, il sera temps pour Nadège et Jean-François de songer à offrir à Loïc son premier cartable... Et ce qui n'était qu'un problème de plus à régler parmi la foultitude de ceux qui accompagnent l'arrivée d'un bébé, devient pour Maman-papa, une véritable inquiétude : « face à l'accouchement, explique Nadège, on se prépare, on a le trac, mais on peut maîtriser un peu les choses. Mais devant un problème de garde, on est en fin de compte assez désarmé ». Si la réponse de la CAMA, est négative, Nadège et Jean-François appréhendent d'entrer, sans réelles informations, sans point de repères un peu solides, dans la constellation des nounous, tatas et autres taties, nimbées à leurs yeux, un brouillard ou bruissent les rumeurs, où se tapissent l'incertitude, et l'insécurité, le hasard et l'inconnue...

Si la crèche offre des garanties d'accueil sur

« NOIR » C'EST NOIR

En se déclarant, l'assistante maternelle bénéficie d'une vraie couverture sociale, et s'assure des points de retraite. Cet acte permet également aux parents, qui sont les employeurs, de bénéficier d'une prise en charge par la CAF, des cotisations sociales, et leurs ouvrent le droit à certains abattements fiscaux, aux titre des frais de garde, et bientôt à l'allocation de la ville de Pantin.

des critères sanitaires, éducatifs et psycho-pédagogiques assez clairs, servis de façon plutôt rassurante, par une équipe de professionnelles intégrées à une institution, le rapport avec l'assistante maternelle est plus flou, au départ, plus incertain. Les parents, inexpérimentés, ont d'abord peur de se tromper eux-mêmes dans le choix qui leur est laissé, trop pressés par le hasard et la nécessité, un déséquilibre entre l'offre et la demande, qui ouvre la porte à certains abus, mais aussi par les délais d'un congé maternité court, beaucoup trop court. Troublés aussi par leur statut d'employeur, une relation avec la nourrice qui s'opère aussi sur le mode financier, garantie par un contrat, dans la plupart des cas... Pour beaucoup pour beaucoup de nouveaux parents, la nourrice est le parent pauvre des modes d'accueil, au prix fort, car contrairement à la crèche, le prix de la journée, qui varie entre 90 et 110 francs, ne tient pas compte des revenus du ménage...

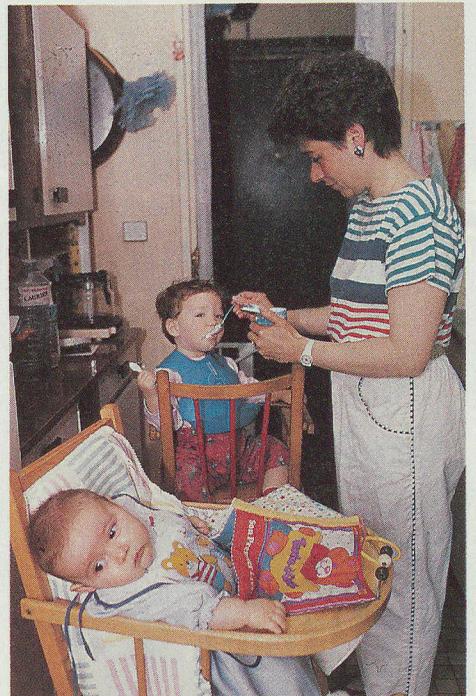
L'ALLOCATION MUNICIPALE

La municipalité de Pantin, vient de décider d'accorder une aide à l'accueil en une aide financière à l'accueil des petits enfants en nourrice. Cette mesure qui devrait prendre effet, au plus tard à la fin de l'année, mettra, en quelque sorte, à égalité financière, l'accueil en crèche et celui chez une assistante maternelle ». Les frais journaliers de placements en nourrice s'élèvent entre 90 et 110 francs. « Cette décision, explique Jean-Paul Rey président de la commission municipale de l'aide sociale, correspond à notre souci d'être solidaires de ceux qui n'ont pu trouver une place en crèche et se trouveront confrontés à des frais de gardes importants qui ne tiennent pas compte de leurs revenus, à l'inverse de ce qui se pratique pour la crèche. Il fallait faire quelque chose. Les modalités pratiques de cette décision seront élaborées avec la participation de tous les intéressés ». Une partie de cette commune pourra être pris en charge par la CAF ».

« Il faut partir de la situation financière des familles, du développement du travail féminin, et des besoins grandissant dans le domaine de la garde des petits enfants. En France, il faut noter que le nombre de places en crèche n'a augmenté, depuis 1986, que de 17 000. On est loin de la promesse gouvernementale d'il y a dix ans, de créer 300 000 places. Cette prise en charge, c'est aussi, pour nous, une façon de tendre la main aux familles qui n'ont pu trouver une place en crèche, et se retrouvent face à leur problème, contraint parfois de quitter leur emploi, ou de sacrifier la moitié de leur revenus à la garde de leur enfant ». Pour le maire de Pantin, Jacques Isabet », rétablir l'équité financière entre les parents,



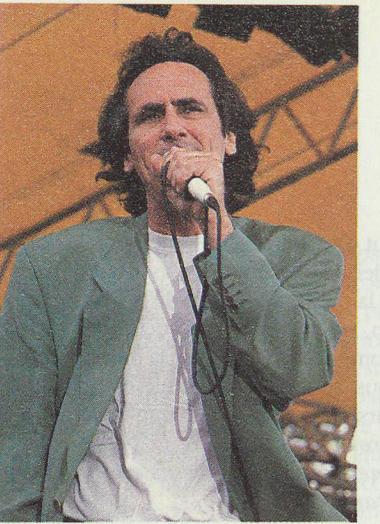
cela veut dire aussi, plus largement, la volonté d'associer le secteur des assistantes maternelles à la politique globale de la petite enfance à Pantin, en se négligeant aucun des secteurs qui la composent. C'est avec la même attention que nous apportons à l'école, à nos centres de loisirs et de vacances, que nous voulons améliorer la situation de la petite enfance. C'est une tâche et un investissement d'avenir pour Pantin ».



UN METIER OUVERT

APANTIN, pour 29 assistantes maternelles parties en 1990, 13 seulement ont été recrutées. Un problème qui n'est pas propre à la ville, mais touche la région parisienne. Pour recevoir l'agrément de la DDASS, il suffit de poser sa candidature. Le dossier prend en compte des éléments liés à la santé, au logements au conditions d'accueil, aux modes de vie. Les A.M. agréées reçoivent aides et soutien de la PMI, qui leur propose un certain nombre de cessions de formation autour de thèmes essentiels, (les conditions de développement de l'enfant, le jeu, l'hygiène) et leur rend visite régulièrement. L'agrément témoigne de l'engagement professionnel de l'A.M.

A Pantin elles sont 164 A.M. agréées qui accueillent au total quelques 450 enfants de 0 à 6 ans. Pour prendre contact avec elles, ou pour obtenir plus de renseignements sur la profession, on peut s'adresser à la permanence assurée à la PMI des Courtilières, et celle de la rue de la marine, ainsi qu'à la Mairie.



**On ne fait
pas la fête,
elle
s'impose.
Quand on la
vit, on n'a
plus la
notion du
temps, du
lieu, de rien.
On est là et
on est bien.**

Philippe Laval.

Bien que les deux dernières étapes soient dans une autre dimension, elles sont néanmoins liées à l'ensemble de la promotion et à l'évolution d'un enseignant. Malgré ces différences, nous pensons que malgré les évolutions dans le temps, les méthodes de formation doivent être adaptées à l'évolution des besoins et des pratiques des enseignants, et ce, quel que soit leur niveau d'enseignement. Ainsi, pour nous, l'enseignement doit être centré sur l'élève et l'apprentissage, et non sur l'enseignant ou l'enseignement.

REPORTAGE

MONTROGNON 91 : COMME UN FEU D'ARTIFICE

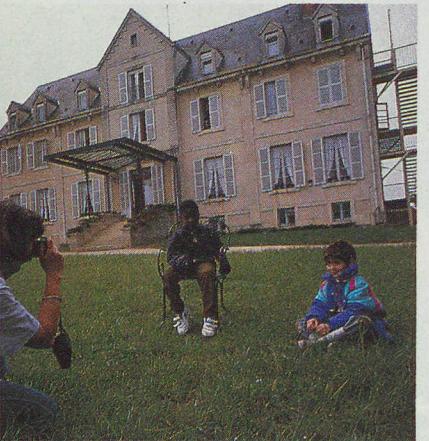
Cette année, Montrognon était placé sous le signe de la fête et beaucoup d'entre nous ce dimanche 9 juin ont oublié cette notion du temps...

mps..

merveilleux sourire de Nicole Leroy chanteuse à l'accordéon.

l'espace culturel, les délicieuses pâtisseries viennoises se transformaient en magdeleines et les boissons chaudes en thé parfumé. Le bonheur était dans le pré, mais après être venu à nous d'une façon fugace, filait quand on voulait le rattraper. Alors, sur le train du retour, il nous restait le souvenir du bal, des rires d'enfants, des chansons populaires et ce souvenir là, il devenait sacré, parce que justement, il n'existe plus rien dans notre mémoire. Alors, on l'enfouissait bien au chaud tout au fond de son cœur pour que les jours de brouillard, il explose en nous comme un feu d'artifice.





ANNIE - MARIE GRANDJEAN

ACTION



LECONS DE CHOSES

Les classes-découvertes, inaugurées à Pantin en 1958, permettent aux élèves de vivre leur scolarité « en pleine nature » et à un rythme différent. Cette méthode pédagogique largement éprouvée, offre des retombées très positives...

En participant en 1953 à la première classe de neige, les élèves de l'école Gambetta de Vanves ont été à l'origine d'un phénomène aux implications multiples, à la fois pédagogiques, sociologiques, culturelles et économiques : les classes découvertes. Par cette appellation, on souligne les deux caractères spécifiques de ces classes : leur implantation en zone rurale et une organisation pédagogique fondée sur l'étude systématique du milieu naturel.

A Pantin, les classes découvertes se composent

des classes de neige, des classes vertes* et des classes rousses*. Leur finalité est selon la circulaire du 6 mai 1971 de « contribuer à l'épanouissement physique et psychique des enfants, par la cure de santé qu'elles procurent, par l'activité intense qu'elles suscitent, par une plus large ouverture sur la vie et par les modifications des rapports adultes-enfants qu'elles créent ». Le milieu doit être le centre privilégié de toutes les activités : disciplines de base, activités d'éveil, activités physiques.

L'objectif des classes découvertes

l'objectif initial est de permettre à de jeunes enfants des grandes cités urbaines de bénéficier durant quelques semaines des bienfaits d'un climat sain et ensoleillé, tout en étant soumis pendant le séjour (qui a toujours lieu en période scolaire) aux obligations de la scolarité normale. Les classes découvertes prétendent répondre à quelquesunes des préoccupations majeures de la pédagogie contemporaine, à savoir :

- **PERMETTRE** aux enfants d'acquérir un meilleur équilibre global, car si la cure de santé que réalisent ces classes, n'est plus le seul objectif, il n'en demeure pas moins très important. La possibilité de s'aérer loin des

nuisances de la ville par le biais d'un séjour à la montagne ou à la campagne constitue pour les enfants une véritable cure de désintoxication urbaine.

- **METTRE** l'élève en contact avec un milieu naturel et humain différent, parce que l'enfant des villes, surtout s'il est de condition modeste, n'a guère l'occasion de sortir du cadre étroit dans lequel il est né et où il évolue quotidiennement. Les classes découvertes offrent à tous les élèves le dépassement des vacances et leur donnent la possibilité de s'intégrer de manière active à un milieu nouveau dont ils apprennent les facettes économiques mais aussi humaines, sociales et écologiques. Toutes ces découvertes mobilisent fortement l'enfant qui se trouve très motivé pour ses activités scolaires. De plus, il faut savoir que les classes découvertes participent à l'actuel mouvement en faveur de l'environnement et comme on ne peut se préoccuper de protéger l'environnement sans le connaître, elles font de cette connaissance l'une de leurs préoccupations premières.

- **PREPARER** les enfants à des loisirs sains et éducatifs en les formant à une pratique touristique intelligente et ouverte.



- **INCITER** les élèves à s'adapter à une vie nouvelle afin qu'en étant conduits à assumer des responsabilités véritables et à faire preuve d'initiative, ils soient amenés à développer leur autonomisation.

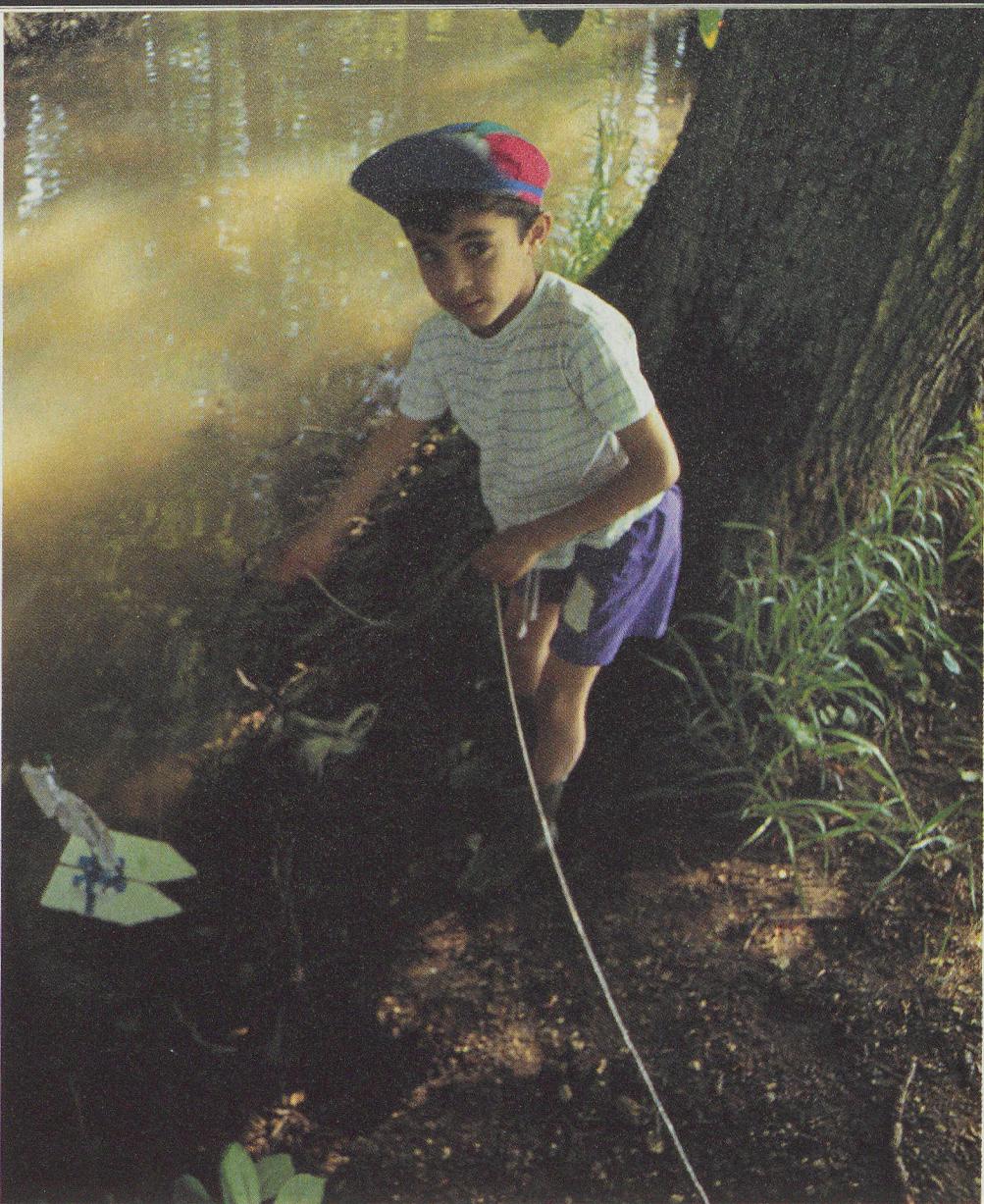
Le milieu doit être le centre privilégié de toutes les activités : disciplines de base, activités d'éveil, activités physiques.

Pantin, ville pionnière

C'est en 1958 qu'ont été inaugurées à Pantin les premières classes de neige, suivies en 1965 par les classes vertes et en 1990, par les classes rousses. Les enfants concernés par ces séjours pédagogiques sont âgés de 3 à 12 ans et sont donc scolarisés dans les écoles maternelles, primaires ainsi que dans les crèches (qui organisent des mini séjours de 3 jours). Cette année, environ 650 enfants ont pu s'oxygénier au Revard en classe de neige, à Sénilly ou à Saint-Martin d'Ecublei en classes vertes ou rousses. Les enseignants intéressés par cette formule, doivent poser leur candidature en début d'année scolaire auprès des directeurs des établissements concernés. Le prix de séjour est calculé d'après le quotient familial et des facilités de paiement sont souvent accordées aux parents. Il faut noter que, bien qu'il s'agisse d'une action relevant au départ de l'Education Nationale, la commune ne reçoit aucune subvention pour l'ensemble des classes découvertes. La charge financière du séjour se répartit ainsi :

- 25 % du coût total à la charge des familles.
- 75 % à la charge de la commune.

Ce type de classes présente toutes les conditions requises pour la pratique d'une pédagogie rénovée.



Les classes vertes à Sénailly

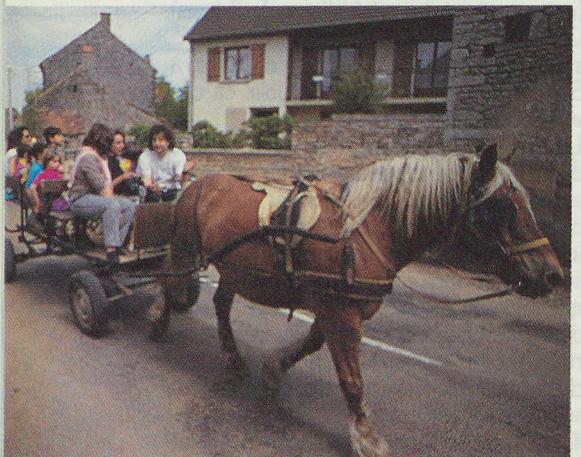
Cette année, la municipalité a organisé trois séjours de classes vertes à Sénailly, petit village de Bourgogne, située en pleine campagne à 65 km de Dijon. Un magnifique château du XVII^e siècle entouré d'un très vaste domaine accueille les petits Pantinois, leur permettant de pratiquer des activités très diverses. Pendant le séjour du 18 au 25 mai, étaient présents 64 enfants, tous en cours préparatoire et appartenant aux écoles Joliot Curie et Aragon. Trois institutrices assuraient les cours le matin et en fin d'après-midi. Six animateurs, un coordinateur d'activités et un assistant sanitaire encadraient les enfants le reste du temps. Les institutrices assumaient une responsabilité très importante car elles étaient totalement et constamment responsables de ce groupe d'enfants vivant dans des conditions particulières. Elles assuraient leurs cours, le matin de 9 à 12 heures et le soir de 17 à 18 heures. Les après-midi étaient consacrés, en alternance, à l'étude du milieu environnant ou à des jeux et à des activités proposées par les animateurs. Au programme, il y avait entre autres : des promenades en charrette, la visite de la ferme, du village, de l'église, de la forêt, etc. Les cours prenaient en compte ce que les enfants avaient découvert l'après-midi ou la

veille, leur permettant d'assimiler très rapidement les différentes données (noms d'animaux, d'arbres, de fleurs, de poissons...) des herbiers et des viviers ont été constitués avec les éléments environnants.

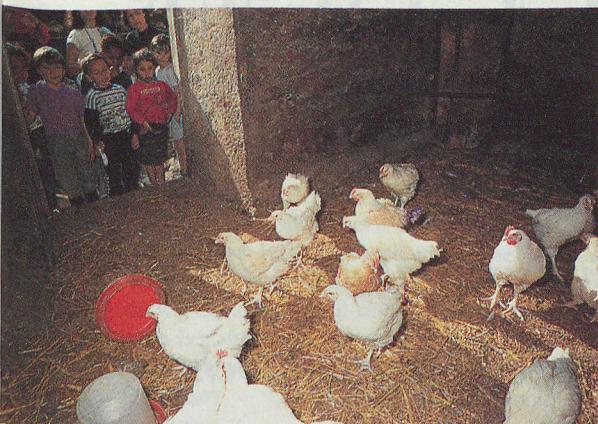
Les animateurs et leur coordinateur d'activités, tous titulaires du BAFA*, prenaient en charge les élèves, par rotation, en dehors des heures scolaires, assistaient à leur lever, à leur coucher

Une journée à Sénailly

- 7 h 45 → Je me réveille. Je m'habille.
- 8 h 15 → Je prends mon petit déjeuner.
- 8 h 45 → Je me brosse les dents. Je fais mon lit.
- 9 h → Je vais en classe.
- 12 h 15 → Je déjeune.
- 13 h 15 → Je me brosse les dents. Je me repose.
- 14 h → Je fais une activité (cerf-volant, vélo, bateau, épuisette, forêt, visite de la ferme, canoë, promenade en charrette, etc.)
- 16 h → Je goûte.
- 17 h → Je change mon linge. Je me douche.
- 18 h → Je retourne en classe.
- 19 h → Je dine.
- 20 h → Je me lave les dents. Je fais une petite veillée.
- 20 h 30 → Les lumières s'éteignent, je dors après les bisous.



et à leur repas. Ils animaient les activités de l'après-midi et les veillées. Les enfants ont appris, entre autre, à construire des épuisettes, des cerfs-volants, des catamarans, des moulins à vent... l'objectif était de travailler à partir d'éléments naturels tels que la terre, l'eau ou l'air. Un étang peu profond, accueillait les écoliers et les animateurs qui s'adonnaient aux plaisirs du canoë et de la pêche. Enfin, l'assistant sanitaire, titulaire d'un brevet de secourisme et responsable en permanence de la santé des élèves, veillait tout le long de la journée à leur hygiène corporelle, alimentaire et vestimentaire. Il reste à noter qu'une des caractéristiques des classes découvertes est que l'image du maître ou de la maîtresse, se modifiant dans l'esprit des élèves, ce dernier devient un adulte dont la mission n'est plus d'enseigner, mais de vivre avec les enfants, de les conseiller et au besoin de les réconforter, tout ceci contribuant à désacraliser positivement son image. Une autre constatation qui s'impose, est que ce type de classes présente toutes les conditions requises pour la pratique d'une pédagogie rénovée.



Une expérience à renouveler

es retombées positives des classes découvertes sont très nombreuses pour les enfants. Ce type de séjour représente pour eux, une véritable cure de santé — par exemple, on note souvent après une classe de neige, une augmentation de poids, de taille, de capacité respiratoire chez les enfants — quant aux effets bénéfiques des classes vertes et rousses, ils se traduisent par une résistance accrue de l'organisme enfantin, ainsi que par une plus grande stabilité nerveuse. Les maîtres ont souvent constaté que leurs élèves manifestaient en classe découvertes, une activité intellectuelle plus intense qu'en ville, leur curiosité étant toujours en alerte. Les conditions de vie qui leur sont proposées, jouent également en faveur de l'acquisition d'un meilleur équilibre psychologique. Les élèves sont souvent d'une grande égalité d'humeur, manifestant moins d'agressivité et plus de gentillesse envers leurs camarades. La séparation avec le milieu familial peut favoriser leur accession à l'autonomie car ils sont souvent conduits à prendre des initiatives et

Les retombées positives des classes découvertes sont très nombreuses pour les enfants.

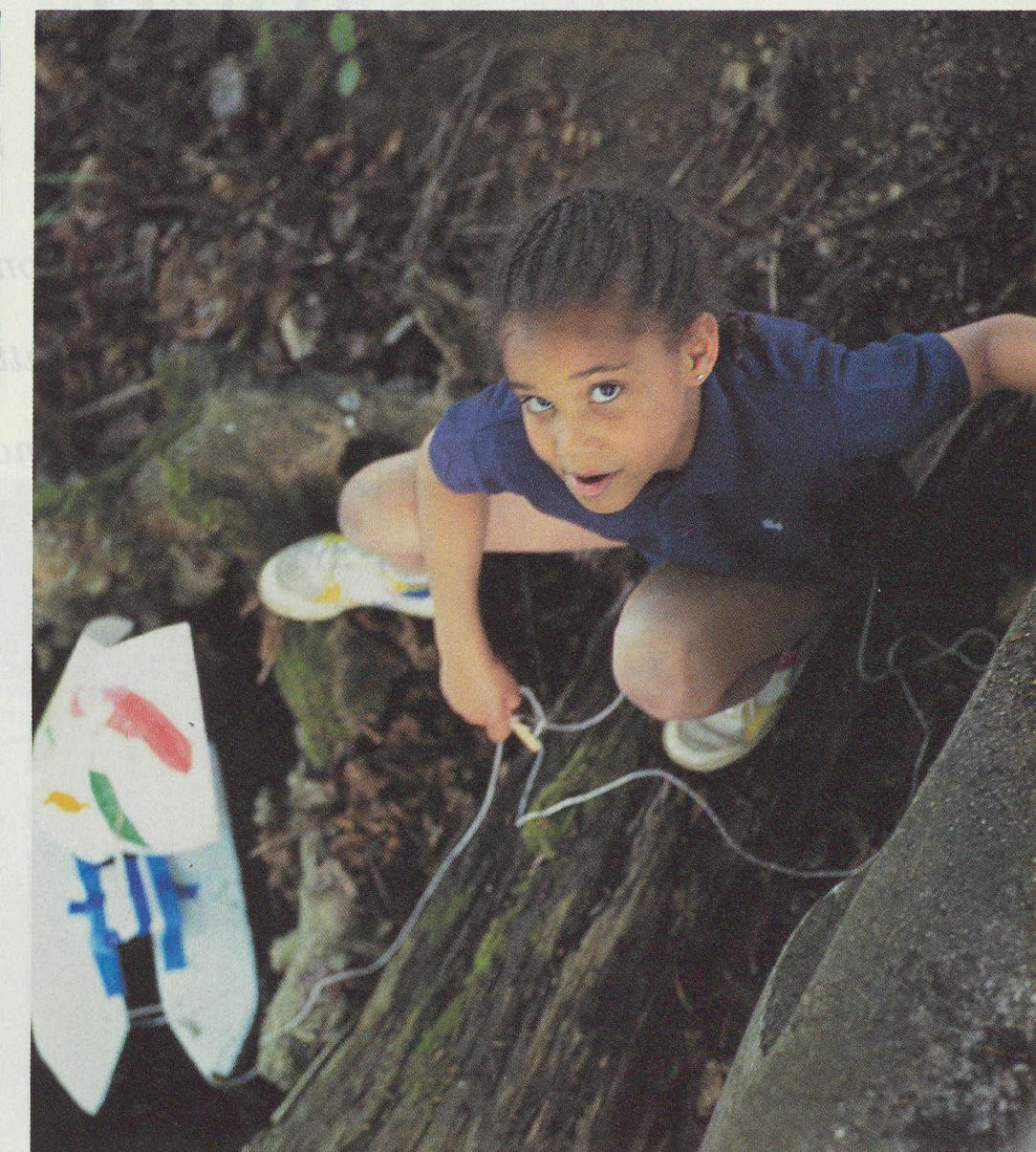
en assumer la responsabilité. On assiste même à des progrès de langage spectaculaire, surtout chez les enfants non francophones. Enfin, bien que miniaturisés, les rapports sociaux que va vivre l'enfant, sont des « rapports vrais » ; il doit apprendre à vivre une relation égalitaire avec ses camarades, accepter les autres et se faire accepter.

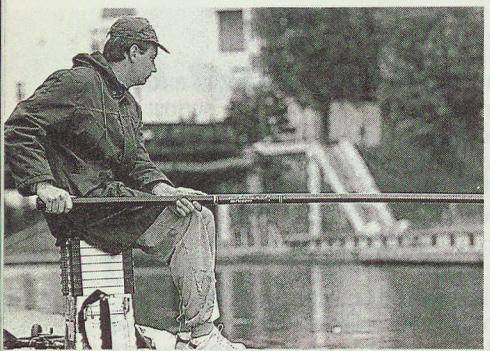
De l'amélioration de la santé des élèves, à l'initiation de la vie collective, en passant par un éveil de leur intelligence et un meilleur équilibre de leur personnalité, les bénéfices recueillis par les enfants ayant participé à une classe découverte sont fort diversifiés. Ils sont aussi suffisamment complets pour intéresser tous les aspects de la vie enfantine et contribuer de manière non négligeable à l'éducation globale de l'enfant.

* 1 Classes Vertes : classes qui ont lieu au Printemps.

* 2 Classes Rousses : classes qui ont lieu en automne.

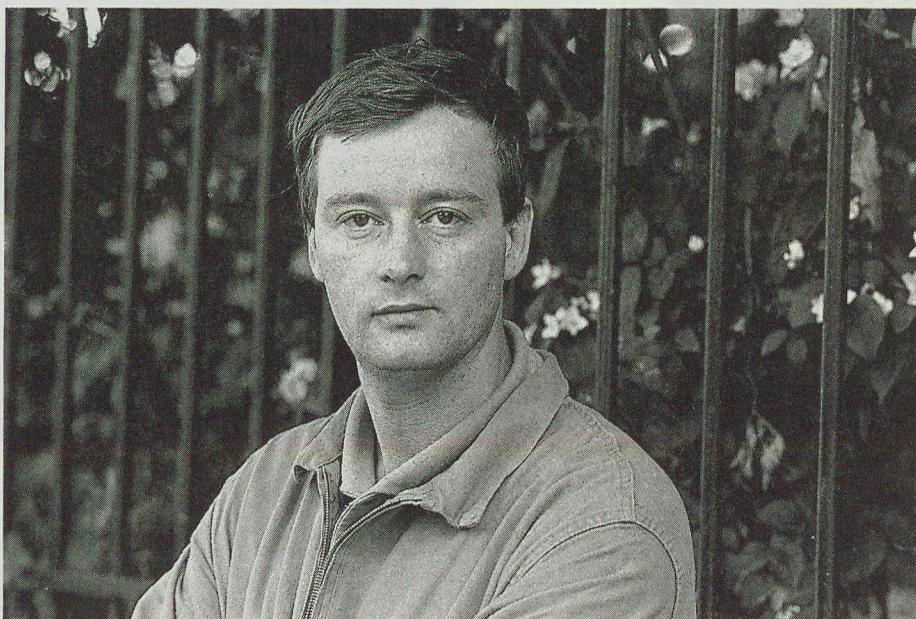
* 3 BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.





LA PECHE SUR TOUTE LA LIGNE

C'est par péché de jeunesse que Michel Monvoisin s'aligne, depuis des années, sur les bords du canal pour attraper carpes, brochets, gardons et sandres. C'est un mordu...



Pantin mensuel : On a beau dire que le canal de l'Ourcq est propre, beaucoup se refusent à venir pêcher ici, encore moins à consommer ses occupants aquatiques. C'est votre avis ?

Michel Monvoisin : C'est faux de dire que les poissons dans le canal ne sont pas bons : ils sont parfaitement comestibles. Il faut simplement savoir où ils ont été pêchés parce que le fond est différent selon les endroits.

P.M. : Et vous connaissez-vous les « bons coins » ?

M.M. : Entre le pont Delizy et celui de la mairie, c'est pas mal. Mais il vaut mieux se placer près du premier, en face du ferrailleur, c'est plus rentable. Et avec les arbres qu'ils plantent sur la berge côté HLM, on pourra même se mettre à l'ombre tout l'été ! Quoi que moi, je viens tôt le matin, à l'heure où il fait encore frais. Mais je vous répète, près de l'hôtel de ville, il y a beaucoup de vase et ce n'est pas agréable. L'idéal, c'est après le pont Delizy, c'est plus large.

P.M. : Et en allant vers le parc de La Villette ?

M.M. : Non, parce qu'il y a trop de circulation sur le canal avec les bateaux de promenade. Et sur la rive aussi, les allées et venues sont incessantes, sans parler du bruit ou encore des gens qui ne font pas attention et qui cassent du matériel : une canne en fibre de carbone coûte près de 5 000 F !

P.M. : Est-ce que les bords du canal à Pantin sont poissonneux ?

M.M. : Pas vraiment, mais on y attaque des brochets et même des truites ce qui prouve que le canal est propre ! Souvent, pourtant, on accroche des tas de trucs, des herbes ou des épaves : un jour, j'ai remonté une roue de mobylette ! Je crois qu'un drainage est nécessaire ou alors il faudrait vider carrément le canal comme ils font à Saint-Denis tous les huit ans.

P.M. : Avez-vous des « trucs » pour ne pas rentrer bredouille ?

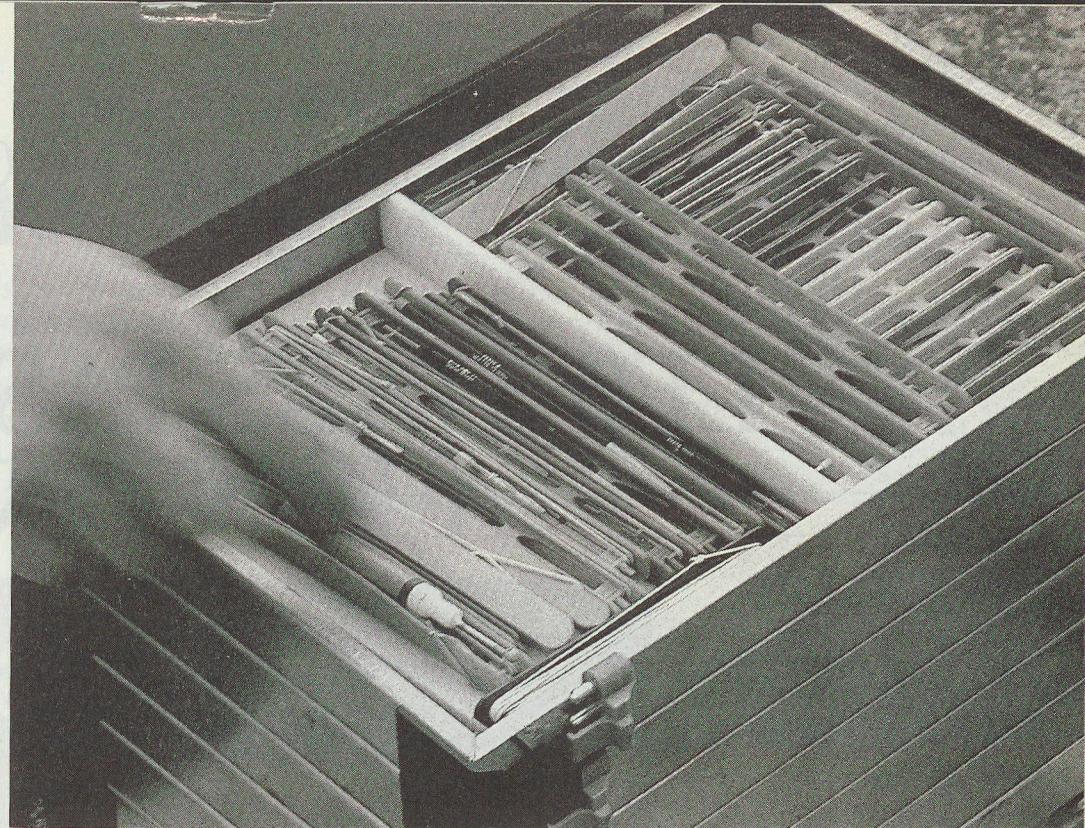
M.M. : Oui, j'utilise ce qu'on appelle « le fouillis ». Ce sont des petits vers rouges dont on se sert comme appât. Mais ça coûte cher : 100 F le litre. On peut aussi appâter avec des asticots. Bien souvent, je fais une préparation spéciale : je fabrique des boulettes avec du « Tesse » dans lesquelles je creuse un trou pour y introduire le fouillis et je jette ça à l'eau. Parfois, j'y ajoute de l'argile, de manière que la boulette soit plus longue à se dissoudre.

P.M. : Avez-vous un matériel particulier lorsque vous partez au petit matin ?

M.M. : D'abord, la caisse, celle sur laquelle je m'assis — c'est plus confortable que de rester debout ! — et dans laquelle, j'ai tout mon matériel. En plus, j'emporte mes cannes et mes lancers et puis, du fil de différent calibre selon le vent...

P.M. : Vous tenez compte de la météo, pas seulement pour vous ?

M.M. : Selon le vent, il faut changer de bouchon. Mon beau-frère m'a fabriqué un cylindré en plexiglace qui me permet d'équilibrer les plumes — d'hérisson — qu'on utilise pour la gardon, par exemple.



P.M. : Vous nous parlez de la météo. Tenez-vous compte des saisons ?

M.M. : Bien sûr ! Le poisson aussi en tient compte ! En hiver, c'est le bon moment, pour le brochet et la sandre. Le gardon se pêche toute l'année quasiment, mais il est préférable d'attendre l'été pour la carpe, la brème et la tanche. Ce sont des poissons qui nagent en profondeur l'hiver, quand il fait froid. Ils ne restent donc pas en surface. C'est plus difficile qu'à la belle saison.

P.M. : Vous pêchez en toutes saisons ?

M.M. : L'hiver, on apporte la « goutte » en plus ! On se donnent rendez-vous à plusieurs et chacun à son casse-croûte : c'est souvent de la charcuterie. L'hiver, on fait des pommes de terre cuites dans la cendre pour se réchauffer. L'été, c'est plutôt des merguez et des brochettes... Et le petit blanc bien frais !

P.M. : Participez-vous à des concours ?

M.M. : Oui, assez souvent. On s'inscrit chez le glacier

à Pantin sur l'avenue Jean Loline, c'est lui qui organise les concours et qui donne les lots ou encore un marchand d'articles de pêche de Bobigny. On se retrouve parfois à trente, en compétition et après on fait la fête !

P.M. : Est-ce un péché de jeunesse, la pêche à la ligne ?

M.M. : Je suis originaire de la Picardie et, gamin, j'allais pêcher — c'était du braconnage ! — au bord de la Somme, la nuit avec des copains, sans permis de pêche. On avait nos combines pour ne pas se faire prendre... Malgré mon installation en banlieue parisienne, j'ai toujours gardé cette passion pour la pêche, rester des heures entières à attendre que ça morde.

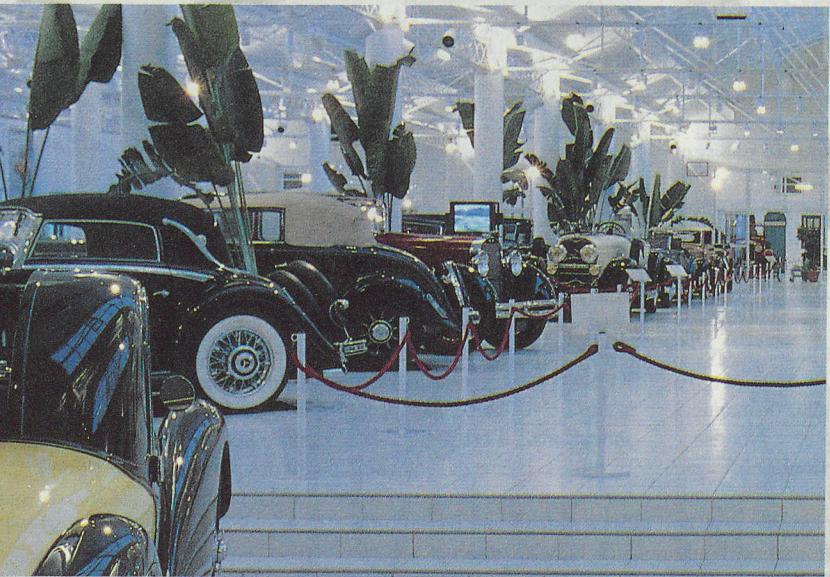
P.M. : Est-ce obligatoire d'être en possession d'un permis de pêche ?

M.M. : Ah oui ! Même si l'il n'est pas bien fait, vous devez l'acheter. Il coûte 340 F pour l'année si on y ajoute les taxes pour les lancers.



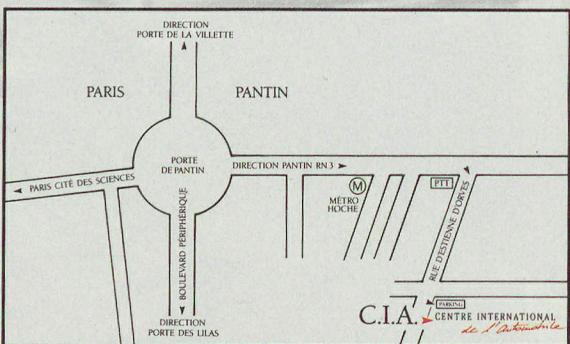
CENTRE INTERNATIONAL
de l'Automobile

LES STARS PASSENT A PANTIN,



PASSEZ A PANTIN VOIR LES STARS !

Lieu d'exposition permanent, le Centre International de l'Automobile est aussi un espace de loisirs, de travail et d'échanges : restaurant, cinémathèque, librairie, centre de documentation, salle de conférences, ateliers de mécanique et de modélisme sont à votre disposition tous les jours de 10 h 30 à 18 h 30 et même le mardi jusqu'à 22 heures.



Les Stars de l'Automobile s'exposent avec actuellement :

- Sport, prestige et prototypes
- Les grandes classiques de 1925 à 1955
- Alpine
- Evolution de la moto française
- Les voitures de pompiers
- "Automobiles" : l'automobile dans la bande dessinée

Centre International de l'Automobile
25, rue d'Estienne d'Orves
93500 Pantin
Tél. : 48.43.79.14

- Accès par périphérique : sortie Porte de Pantin
- Métro : station Hoche
- Autobus ligne 170, station Hoche

SANTÉ

La santé au menu

Nous voici au cœur de la saison estivale. Beaucoup d'entre nous sont peut-être en vacances. Alors, pourquoi ne pas profiter de ce moment privilégié pour redécouvrir les marchés pantinois, leurs merveilleux étalages de légumes et de fruits frais aux couleurs de l'été et faire une « cure de santé »...

LES LEGUMES FRAIS

Les légumes frais ont ceci d'intéressant qu'on peut en manger à satiété sans craindre de grossir (voir encadré) et qu'ils sont très bons pour la santé parce que riches en vitamines et en sels minéraux.

Le principe idéal à suivre, c'est de manger les légumes de saison achetés au marché. Pendant la saison chaude, on peut consommer en abondance, des crudités, des salades vertes, des radis, des tomates, des aubergines, haricots verts etc.

Les courgettes cuites à la vapeur, saupoudrées de menthe fraîche finement hachée et arrosées d'un filet de jus de citron et d'huile d'olive sont un régal pour les gourmets.

Quant aux poivrons crus, ils peuvent être rendus plus digestes, si une fois coupés en dés, on les plonge trois minutes dans l'eau bouillante avant de les déguster.

Au plaisir esthétique et gustatif, s'ajoute l'aspect médical :

il faut savoir que les légumes frais ont un rôle protecteur contre certains types de cancer, comme celui du colon lié à une surconsommation de viande et à une sous consommation de légumes et de fruits.

L'ALIMENTATION ET LA VIE MODERNE

Le facteur culturel joue un rôle très important dans nos habitudes alimentaires. En effet, pour une mère de famille qui travaille et qui rentre chez elle tard le soir, il est bien plus facile d'ouvrir une boîte de conserves ou de faire décongeler un plat dans le four à micro-ondes, que d'éplucher longuement des légumes frais achetés au marché. En outre, il faut noter qu'un changement d'habitudes, un « déconditionnement alimentaire » en quelque sorte, est toujours très difficile à mettre en place et nécessite une prise de conscience et parfois un effort important de la part du consommateur. Le choix de prise en charge de sa propre santé peut avoir de multiples conséquences, comme par exemple dans un couple dont les deux conjoints travaillent, la renégociation et la répartition équitable des tâches culinaires.

Pourquoi ne pas profiter des périodes de congé pour se refaire une santé et établir un nouveau mode de vie alimentaire, s'approvisionner le plus souvent possible dans les marchés, en légumes et en fruits frais et bénéficier ainsi tout au long de l'année d'une hygiène de vie aux conséquences multiples tant sur le plan physiologique que psychologique.

TABLEAU DE COMPOSITION
DE QUELQUES LEGUMES ET FRUITS

	(en kilocalories Pour 100 grammes de substances comestibles et aliment cru.)*	Kcal
Aubergine	27	
Avocat	179	
Carotte crue	41	
Endive	22	
Chou-fleur	30	
Concombre	15	
Haricot vert	39	
Courgette	24	
Laitue	18	
Petit pois	91	
Tomate	23	
Abricot	50	
Ananas	51	
Banane	94	
Cerise	70	
Figue	74	
Fraise	36	
Kiwi	45	
Orange	50	
Pamplemousse	41	
Pastèque	25	
Pêche	50	
Poire	62	
Pomme	61	
Raisin	73	

* : extrait de l'ABC de la diététique d'E.G. Peeters. Livre de poche collection Marabout.



VOS DROITS



LOCATAIRES, VOTRE PROPRIÉTAIRE VOUS RECLAME TOUS LES MOIS, EN PLUS DU LOYER, DES CHARGES.

• VOUS AVEZ LES MOYENS DE LES CONTRÔLER

Le propriétaire a le droit de récupérer certaines charges appelées charges locatives.

Ces charges sont fixées par un décret en date du 26 août 1987.

Elle correspondent à trois postes de dépenses.

• QUELLES SONT CES CHARGES ?

- les services rendus liés à l'usage du logement (ascenseur, eau, chauffage collectif...),

- les petites réparations des parties communes de l'immeuble et l'entretien courant,

- la taxe de droit au bail qui s'élève à 2,5 % du loyer hors charges.

• COMMENT LES PAYER ?

Le propriétaire peut demander le versement mensuel d'une provision.

Cette provision doit être fixée conformément aux justificatifs des dépenses effectuées l'année écoulée et en fonction du budget prévisionnel.

• VERIFIEZ LES CHARGES POSTE PAR POSTE

En comparant notamment les récapitulatifs des années précédentes.

De plus, le décompte doit mentionner le mode de réparation entre les locataires des charges.

- Vous n'avez pas à payer les grosses réparations (ravalement, toiture...), ni les frais de gestion (syndic...)

Vous disposez alors d'un mois pour consulter toutes les pièces justificatives.

• RECLAMEZ LES JUSTIFICATIFS

rifier la consommation d'eau froide. Elle est évaluée en moyenne à 50 m³ par an et par habitant.

Si la consommation est nettement supérieure, demandez à votre propriétaire de faire vérifier les canalisations et les éventuelles fuites.

— Votre propriétaire ne peut récupérer que 75 % de la rémunération des gardiens (100 % des ouvriers d'entretien).

En cas de désaccord ou en l'absence de justificatif, des procédures simples pour saisir le tribunal.

De grosses économies sont possibles : les charges représentent souvent jusqu'à 60 % du loyer principal.

A vous de jouer !

Didier SEBAN
Avocat à la Cour

L'OFFICINE de la chaussure

Métro : Hoche - Bus : 170 - 130 - PC

Fabricant Dépositaire

LOUP BLANC
LITTLE-MARY
JASOUPLE - HASLEY
HARRYS - PODOVARIA

9, avenue Jean Lolive
93500 PANTIN

(1) 48 44 35 01

Votre bien-être par les plantes

mincir·maigrir·brunir
épilation·relaxation
produits de beauté soins et maquillage

Corpor & L

5, avenue Jean Lolive
93500 PANTIN Tél. 48.44.49.29

48.31.77.77

CONFORTEL LOUISIANE
• HÔTEL • RESTAURANT •

PANTIN
96-98, avenue du Général Leclerc - 93500 Pantin
Tél : 16(1) 48 91 05 51 - Fax : 16(1) 48 43 97 35

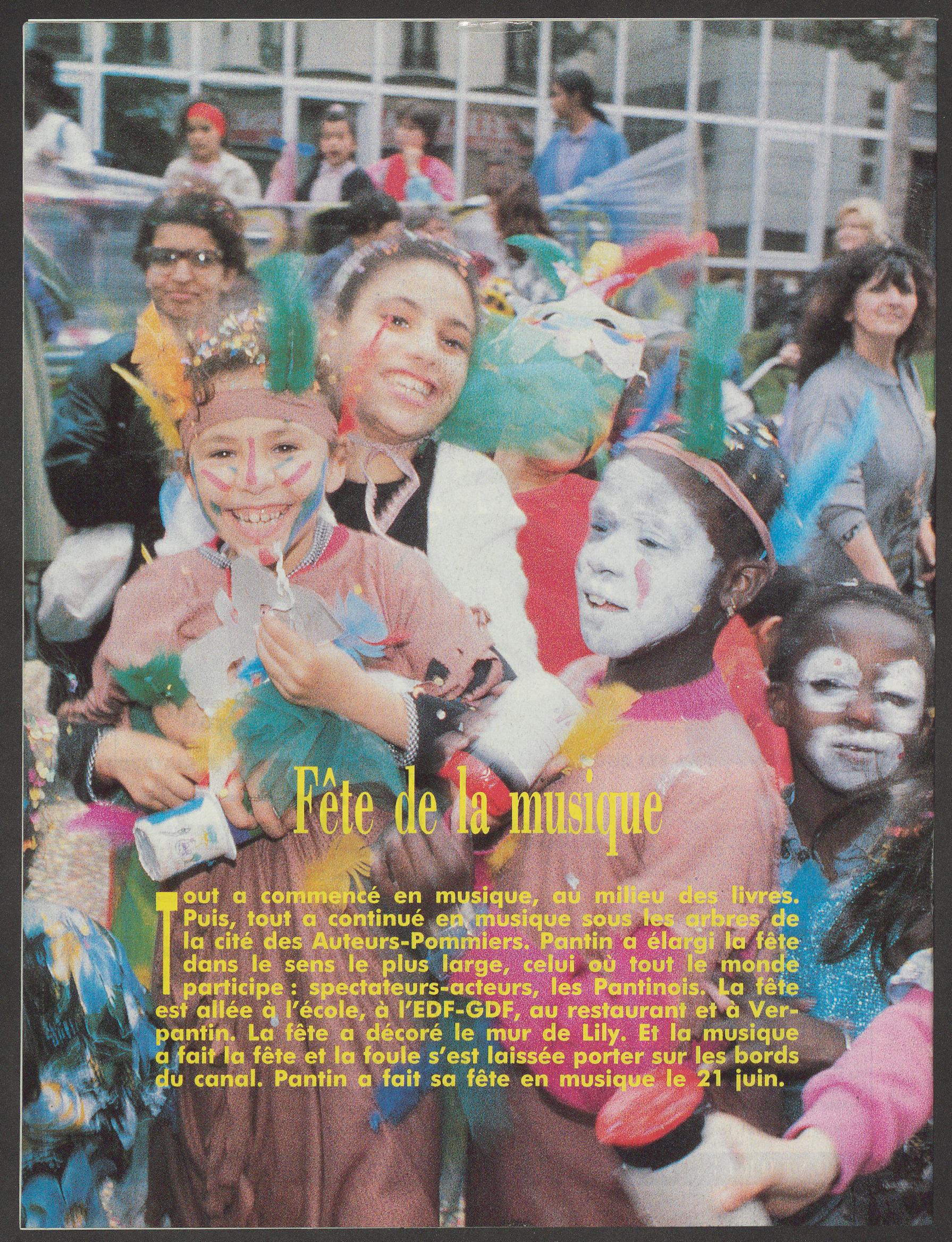
VOUS CONNAISSEZ ? Nous sommes tout près de la mairie.

- Dans une ambiance Louisiane, notre équipe a le plaisir de vous proposer pour vous satisfaire au maximum :

- Au restaurant, Menus et Buffet Fraîcheur à partir de 76 F.
- A l'hôtel, des chambres accueillantes pour vos escales affaires et vos invités.
- Des salons de réception pour vos séminaires, mariages, repas de famille.

(une formule sera adaptée à votre budget)

CONFORTEL LOUISIANE, MEME LE TEMPS S'Y ARRETE



Fête de la musique

Tout a commencé en musique, au milieu des livres. Puis, tout a continué en musique sous les arbres de la cité des Auteurs-Pommiers. Pantin a élargi la fête dans le sens le plus large, celui où tout le monde participe : spectateurs-acteurs, les Pantinois. La fête est allée à l'école, à l'EDF-GDF, au restaurant et à Verpantin. La fête a décoré le mur de Lily. Et la musique a fait la fête et la foule s'est laissée porter sur les bords du canal. Pantin a fait sa fête en musique le 21 juin.